



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 7 JANVIER 2024 // N°721 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

**EMBOURBÉS
DANS LA GUERRE
À GHAZA
LES SIONISTES
S'ENTREDÉCHIRENT**
Lire en page 04

**DE NOMBREUSES
ROUTES COUPÉES À
LA CIRCULATION DANS
LE NORD DU PAYS
TEMPS FROID,
NEIGeux,
VENTeux
ET PLUVIEUX SUR
PLUSIEURS
WILAYAS**
Lire en page 16



**SAISIE DE PLUS DE
505 TONNES DE RIZ
DESTINÉES À LA
CONTREBANDE
TRAQUE SANS
RELÂCHE DES
SPÉCULATEURS**
Lire en page 2



CRÉDITS À LA CONSOMMATION POUR L'ACHAT DE VOITURES NEUVES

LES BANQUES, PUBLIQUES ET PRIVÉES, SE PRÊTENT À L'EXERCICE

Lire en page 05



**LE DIALOGUE INTERMALIEN PROPOSÉ PAR LE COLONEL ASSIMI GOITA
REFUSÉ PAR LES CHEFS DE L'AZAWAD**

L'INDÉPASSABLE ACCORD DE PAIX D'ALGER

Lire en page 03





SCANDALE SEXUEL PLANÉTAIRE LIÉ À JEFFREY EPSTEIN

Prince Andrew, Michael Jackson et David Copperfield parmi les noms révélés

Le prince Andrew, Michael Jackson ou encore Stephen Hawking seraient sur la liste des célébrités à être allées sur l'île de Jeffrey Epstein, a-t-on appris dans des documents dévoilés par un juge de New York depuis mercredi soir. Plusieurs listes ont déjà fuité sur les réseaux sociaux, sans que l'Agence QMI n'ait pu en vérifier l'exactitude ni la provenance. Dans un article publié jeudi dernier, la chaîne d'informations Al Jazeera a mentionné de nouveaux noms, en plus de ceux de Donald Trump et de Bill Clinton, déjà connus. Parmi les noms mentionnés par le média moyen-oriental, on retrouve donc le prince Andrew, Michael Jackson, Stephen Hawking, Donald Trump, Bill Clinton, David Copperfield, Jean-Luc Brunel et Alan Dershowitz. D'autres noms devraient être dévoilés à mesure que les documents sont libérés. Plus de 950 pages de documents de cour permettant l'identification de près de 200 noms qui auraient visité l'île de Jeffrey Epstein, financier améri-



caïn accusé de crimes sexuels, mais qui s'est suicidé en prison en 2019 avant d'être jugé, ont été rendues publiques, a rappelé l'AFP mercredi soir. Aucune mention du moindre comportement illégal ou répréhensible de leur part n'y est cependant présente, a affirmé l'agence de presse. Les documents ont été déposés dans le cadre du procès en diffamation intenté en 2015 contre Ghislaine Maxwell, a détaillé Al Jazeera. L'ex-compagne et complice de Epstein, Ghislaine Maxwell, avait été condamnée en juin à 20 ans de prison pour trafic sexuel de mineurs.

Asphyxie au monoxyde de carbone : 14 décès en une semaine

Quatorze (14) personnes sont décédées asphyxiées et 105 autres ont été intoxiquées suite à l'inhalation du gaz de monoxyde de carbone (CO) pendant la semaine en cours, portant le bilan à 48 décès depuis le début d'octobre dernier, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile. "Durant la semaine en cours, 14 personnes

sont décédées asphyxiées et 105 autres ont été intoxiquées suite à l'inhalation du gaz de monoxyde de carbone, portant ainsi le bilan à 48 décès et 1 001 intoxications depuis le début d'octobre dernier", a précisé le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Youcef Abdat.

Accidents de la route : dix décès et plus de 450 blessés en 48 heures

Les éléments de la Protection civile ont effectué 354 interventions, à la suite de plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du territoire national, indique un communiqué rendu

public ce samedi. Ces accidents ont fait dix morts et 470 blessés (différentes blessures). Ces derniers ont été pris en charge sur les lieux puis évacués vers les structures sanitaires locales. Durant la période

de du 4 au 6 janvier 2024, les unités de la protection civile ont effectué 5805 interventions, soit une intervention chaque 30 secondes, dont 3838 évacuations sanitaires et 444 opérations diverses.

LE MINISTRE DU COMMERCE ÉVOQUE UN DÉFICIT DE 800 000 QUINTAUX EN FRUITS ET LÉGUMES

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a révélé la création d'une entreprise nationale spécialisée dans le stockage des fruits et des légumes dans des chambres froides au niveau des marchés régionaux.

Le ministre a parlé, dans ce sens, d'un déficit de 800 000 quintaux en fruits et légumes bien que les producteurs vendent leurs récoltes à bas prix. Il a promis de rapprocher le producteur du consommateur.

Tayeb Zitouni a donné instruction, par ailleurs, afin de récupérer les carrés qui ne sont pas exploités au niveau des marchés régionaux.

SAISIE DE PLUS DE 505 TONNES DE RIZ DESTINÉES À LA CONTREBANDE

TRAQUE SANS RELÂCHE DES SPÉCULATEURS

A Boudouaou, une commune de la wilaya de Boumerdès, les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 505,5 tonnes de riz destinées à la contrebande. Valeur de la marchandise : près de six milliards de centimes.

La marchandise a été saisie après l'arrestation d'un camion chargé de cette denrée alimentaire. Son propriétaire ne possédait ni factures ni registre du commerce

FRANCE : ACCUSER QUELQU'UN DE "PROXIMITÉ AVEC LES FRÈRES MUSULMANS" PORTE ATTEINTE À SON HONNEUR, SELON LA JUSTICE

En France, depuis plusieurs années, rares sont les personnalités musulmanes à avoir échappé à des accusations de proximité avec les Frères musulmans, dont l'Organisation est criminalisée par la sphère politico-médiatique. Des politologues, des journalistes, des chercheurs, des écrivains, des avocats et même des footballeurs à l'image de Karim Benzema, se sont vus attribuer une proximité avec la Confrérie, fondée en Egypte en 1928, alors même qu'elle n'a rien d'illégal. C'est donc en dépit de toute réalité, que cette accusation est utilisée pour disqualifier la majeure partie des figures musulmanes françaises et ainsi minorer la légitimité de leur discours et l'impact de leur parole publique. Mais au-delà de l'impact moral, plusieurs d'entre elles ont eu à payer le prix de ces allégations, en voyant leurs vies professionnelles impactées, et des associations ont eu régulièrement à

s'en justifier devant les autorités, à défaut de quoi, certains de leurs projets sont empêchés. C'est le cas de l'association Valeurs et Réussites, basée à Valence, et qui a réussi à faire condamner le journal satirique Charlie Hebdo en diffamation pour l'avoir qualifiée de proche des Frères musulmans, dans un article publié en juillet 2022. La décision complète contenant le détail des arguments déployés par la justice, a été communiquée par le tribunal correctionnel de Valence, au dirigeant de l'association, Mourad Jabri, et reconnaît des éléments inédits en la matière. La justice considère ainsi que « ce terme est bien paré dans l'esprit commun d'une forte charge de réprobation ; comme le prouvent, du reste, les déferlements de haine sur les réseaux sociaux que cet article a suscités à l'encontre de l'association Valeurs et Réussites ».

LA DOUBLE EXPLOSION EN IRAN A FAIT 84 MORTS

La double explosion en Iran a fait 84 morts

S'il fallait encore donner une preuve que Daesh est une création israélienne, la voici. Le groupe Etat islamique a revendiqué l'attentat ayant fait au moins 84 morts en Iran, la veille. En effet, le groupe djihadiste Etat islamique Daesh (EI) a revendiqué une journée de deuil national, l'attentat dans le sud du pays qui a fait la veille 84 morts, près de la tombe du général Qassem Soleimani, ex-architecte des opérations militaires ira-

niennes au Moyen-Orient. La double explosion est survenue dans un contexte régional très tendu depuis le début du conflit le 7 octobre entre Israël et le Hamas, et au lendemain de l'élimination d'un haut responsable du Hams dans une frappe près de Beyrouth, perpétrée par Israël. L'EI a indiqué via ses chaînes Telegram que deux de ses membres avaient "activé leur ceinture explosive" au milieu "d'un grand rassemble-

ment d'apostats, près de la tombe de leur leader Qassem Soleimani, à Kerman, dans le sud de l'Iran". Cet acte et cette revendication font le jeu d'Israël, qui avait besoin de faire diversion pour faire baisser la pression sur son armée. Déjà silencieuse depuis le début du conflit contre l'entité sioniste (contre qui elle ne soulève pas le petit doigt), Daesh donne - de fait ou de volonté - la preuve de trop qu'elle est une organisation satellitaire du Mossad.

CAN 2023 : les gains augmentés de 40%

Alors que la Coupe d'Afrique des nations 2023 en Côte d'Ivoire s'apprête à démarrer dans moins de dix jours, le 13 janvier 2024, la Confédération Africaine de Football (CAF) a annoncé ce jeudi une hausse spectaculaire des gains pour cette 34^e édition au pays des Eléphants. Le vainqueur de la CAN 2023 recevra une somme

exceptionnelle de 7 millions de dollars, équivalent à environ 6,37 millions d'euros, faisant de cette victoire non seulement une question de prestige mais aussi de récompense financière substantielle. Voici le détail des récompenses pour chaque étape du tournoi :
Vainqueur : 7 000 000 USD (~6 370 000

euros)
Finaliste : 4 000 000 USD (~3 640 000 euros)
Demi-finalistes : 2 500 000 USD (~2 275 000 euros)
Quarts de finalistes : 1 300 000 USD (~1 183 000 euros)
Le montant total des gains pour la CAN

2023 s'élève à 21 200 000 USD, ce qui correspond à environ 19 292 000 euros. Il illustre l'engagement de la CAF à valoriser et récompenser le football africain. Avec une augmentation significative des récompenses pour chaque étape de la compétition, le montant total atteint des sommets historiques.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«**POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:**

**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LE DIALOGUE INTERMALIEN PROPOSÉ PAR LE COLONEL ASSIMI GOÏTA REFUSÉ PAR LES CHEFS DE L'AZAWAD

L'indépassable accord de paix d'Alger

Les tensions entre Bamako et la rébellion touareg ont repris à partir du mois d'août dernier après huit ans de relative accalmie. Les deux parties se disputent le contrôle du territoire et des camps militaires laissés par les Casques bleus de la Mission de l'ONU.

Bamako aura tout le temps de constater l'inanité de tout effort s'il n'a pas l'adhésion des populations du Nord-Mali. Et Mohamed Elmaouloud Ramadane, porte-parole du Cadre Stratégique Permanent pour la Paix (CSP), vient de le rappeler brutalement à l'état-major de Koulouba.

Rappelez-vous, suite aux vœux du Nouvel An de 2024 du chef de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, lors desquels il a annoncé la mise en place d'un dialogue direct entre les Maliens pour la paix et la réconciliation, les chefs de la Coordination des mouvements de l'Azawad, ligués dans l'Alliance dite Cadre Stratégique Permanent pour la Paix (CSP), ont exprimé leur désaccord. Ils estiment que « cette proposition remet en



question l'accord de paix de 2015, qui avait été signé par toutes les parties et garanti par la communauté internationale ». En effet, Mohamed Elmaouloud Ramadane, porte-parole du Cadre Stratégique Permanent pour la Paix (CSP), a affirmé que le dialogue entre les Maliens était une façon de prononcer la caducité de cet accord afin de s'y soustraire. Il a également ajouté que les chefs de l'Azawad « ne

participeraient pas à un processus de paix qu'ils considèrent comme étant un simulacre ». Les tensions entre Bamako et la rébellion touareg ont repris à partir du mois d'août dernier après huit ans de relative accalmie. Les deux parties se disputent le contrôle du territoire et des camps militaires laissés par les Casques bleus de la Mission de l'ONU.

Si les armées loyalistes de

Bamako, les Famas, ont remporté un succès symbolique en prenant le contrôle de Kidal, bastion des Azawadis, les belligérants du CSP n'ont pas déposé les armes et s'en tiennent toujours à l'esprit du Plan d'Alger. Maintenant, la « bande à Goïta » aura le loisir de constater que tout effort fait en faveur d'un retour à la normale avec le Nord-Mali sera vain, voire dangereux et préjudiciable pour

toute la région. Paraphé par Bamako et la rébellion du Nord-Mali, le Plan de paix d'Alger a imposé une paix qui a duré huit années, avant sa mise entre parenthèse ces derniers mois. A Bamako de savoir revenir à la table des négociations, et de ne pas s'enliser dans une guerre dont il ne peut que sortir vaincu, quels que soient les résultats enregistrés sur le terrain.

Par Fayçal Oukaci

LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA « GUERRE DE BASSE INTENSITÉ »

La guerre à Ghaza provoque des répliques au Sahel

L'armée israélienne a retiré le plus gros de ses troupes de la bande de Ghaza, mais ce n'est pas - loin s'en faut - pour un plan de paix. Ce retrait, au contraire, préfigure un recentrage sur le front libano-israélien, c'est-à-dire une expansion dangereuse de la guerre ; ralentir le rythme de la guerre dans la bande de Ghaza augmente les possibilités d'une guerre israélienne contre le Liban.

Mais il n'y a pas que cela qui motive ce retrait tactique, car le nombre de morts et de blessés au sein de l'armée sioniste donne le tournis à Netanyahu, déjà mal en point au sein de la coalition gouvernementale et vis-à-vis de l'armée.

Le discours du général Gantz a été un autre camouflet pour un Netanyahu discrédité et affaibli chez lui et à l'étranger. Rival politique du Premier ministre israélien, l'ancien chef d'état-major a rejoint le cabinet de guerre d'union nationale et se pose en successeur de Netanyahu. Pis encore, le porte-parole de l'armée, le contre-amiral Daniel Hagari, a déclaré que l'enquête sur les échecs de l'armée était essentielle pour les combats dans la bande de Ghaza. Donc, les choses ne sont pas encore claires pour tirer une vue d'ensemble, d'autant que - et c'est aujourd'hui un fait, dit l'analyste politique David Hearst - Netanyahu voulait « faire tomber » le Hamas mais cette guerre pourrait faire tomber Israël. Pour Hearst, la guerre de Ghaza a été une énorme

erreur de calcul pour Israël. En plus d'être une catastrophe morale et militaire, elle alimente la résistance et ravive les braises de la colère à travers le monde arabe. Washington est venu à la rescousse de Tel Aviv sans calculer les retombées de ses positions pro-israéliennes. Au Yémen et au Liban, les Américains risquent gros, eux qui cherchent maintenant à maximiser la pression sur le Hezbollah

en mettant en garde contre la possibilité d'une guerre à grande échelle entre les forces israéliennes et la résistance libanaise. Cette tactique était en vue bien avant l'assassinat du chef adjoint du bureau politique du Hamas, Saleh Al-Aroui, le 2 janvier. Par des menées souterraines qui ne peuvent échapper au commun des observateurs avertis, les répliques des deux guerres, à Ghaza et en Ukraine,

secouent le Sahel. La guerre de faible intensité au Nord-Mali est alimentée par plusieurs entités qui sont partie prenante de ces deux guerres, situées pourtant loin du Sahel. Le Soudan est un espace où les puissances régionales aiment à croiser le fer. L'or est un enjeu de taille, de même que pour le Mali, et ceux qui en profitent sont derrière le rideau. Engagée dans une course contre la montre pour faire échec et

mat aux plans de déstabilisation, Alger - nous l'avions déjà annoncé - reprend les choses en main. Après le Niger, le Mali est un chemin tout indiqué pour la diplomatie algérienne. Le Nord-Mali est trop lié à l'Algérie et l'Algérie sait que c'est là son prolongement naturel, sa famille naturelle, celle de la triple zone maghrébo-saharo-sahélienne.

Par I.M.Amine

HAROUNA NIANG, EX-MINISTRE MALIEN, À L'EXPRESS :

« LE SAHEL SUBIT DES INFLUENCES EXTERNES »

Analyste pondéré, mesuré dans ses propos, vigilant aux dangers qui guettent la région, ami de l'Algérie, Harouna Niang nous fait part de son analyse

« L'ironie dans la guerre en Ukraine, c'est qu'il est reproché à la Russie d'utiliser la force pour obtenir ce qu'elle veut de l'Ukraine mais pour régler ce problème l'Occident utilise la même logique contre la Russie, à savoir utiliser la force pour qu'elle accepte par la force la solution de l'OTAN. Les deux côtés ont donc la même logique : atteindre leurs objectifs non pas par le dialogue et la négociation mais par l'usage de la force.

« C'est pour cette raison que beaucoup de pays ne suivent pas la politique de sanctions et de financement de la guerre pour vaincre la Russie.

« Ils ont certainement peur que cela ne soit un précédent pour d'autres pays qui ne seront pas d'accord avec l'Occident. Aujourd'hui c'est la Russie qu'il faut abattre parce qu'elle s'oppose à l'expansion de l'OTAN auprès de ses frontières. Demain ce sera le tour de quel autre pays? Peut-être la Chine ou l'Inde ou le Brésil, le Niger, etc. Je suis toujours surpris que cet aspect ne soit pas

pris en compte par l'Occident.

Aujourd'hui beaucoup de pays sont contre un monde unipolaire, ils sont plutôt pour un monde multipolaire.

Soutenir l'Occident contre la Russie, c'est simplement soutenir la prééminence des USA sur le monde (donc un monde unipolaire tiré par les USA), puisque l'Europe a déjà capitulé. L'Europe, au nom des valeurs communes qu'elle partage avec les USA, ne pense plus à devenir une force alternative dans le monde. De même, le rêve d'une politique européenne de défense commune est en perte de vitesse. La guerre en Ukraine n'est simplement pas facile à décrypter par

le commun des mortels. En poussant l'analyse plus loin - et au risque de paraître complotiste -, on peut se demander si l'intervention mal pensée de certains pays en Libye n'avait pas pour objectif de déstabiliser les pays du Sahel pour se procurer des bases militaires sur cette partie du monde.

L'impact que cette intervention a eu sur les pays du Sahel, le réveil des cellules terroristes dormantes (qui se sont brusquement réveillées) dans la zone, ainsi que la rapidité avec laquelle les forces françaises ont pu se mettre en action, tout cela semble corroborer cette thèse.

Propos recueillis par Fayçal Oukaci

DÉCÈS D'UN SUPPORTEUR DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL D'AIN TEMOUCHENT : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, vendredi, ses condoléances à la famille du supporter de l'équipe de football d'Ain Temouchent, décédé dans un accident de bus transportant des sup-

porteurs de cette équipe. « Suite au douloureux accident de bus qui a coûté la vie à un fidèle supporter de l'équipe d'Ain Temouchent, j'adresse mes sincères condoléances à la famille du défunt et à toute l'équipe, et

prie pour un prompt rétablissement pour le reste des blessés. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

I.Med/Agence

ISMAIL HANIYEH AU SUJET DE LA VISITE DE BLINKEN AU MOYEN-ORIENT :

« Nous espérons qu'elle sera consacrée à mettre fin à l'agression contre Ghaza »

Si les premières visites de Blinken dans la région étaient des soutiens francs aux sionistes, il en sera autrement de cette visite avec les nouvelles évolutions que prend le conflit. Contrairement à sa première visite où il est allé jusqu'à dire « Je suis ici non seulement en tant que secrétaire d'État américain, mais aussi en tant que juif », il sera question cette fois de faire pression sur le gouvernement israélien pour minimiser de sa folie guerrière

Dans une déclaration émise vendredi soir, le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh a adressé plusieurs messages au secrétaire d'État américain Anthony Blinken qui effectue depuis jeudi son quatrième déplacement dans la région depuis le déclenchement de la guerre à Ghaza. Exprimant son espoir de voir Blinken consacrer sa visite pour mettre fin à l'agression contre Ghaza et au-delà à l'occupation sioniste, Haniyeh prévient que la sécurité et la stabilité ne peuvent prévaloir dans la région que si le peuple palestinien obtient sa liberté et son État indépendant. Attendant du chef de la diplomatie américaine qu'il « tire les leçons des trois derniers mois et reconnaisse les erreurs commises par Washington en soutenant l'occupation sioniste, Haniyeh espère que cette visite débouchera sur un processus concret autour de la question



palestinienne. Il a exhorté dans ce sens les pays arabes et musulmans où Blinkin fera halte à insister sur le fait que la stabilité du Moyen-Orient est

liée à la nécessité de résoudre la question palestinienne. La visite d'Anthony Blinken intervient dans un contexte des plus tendus ou le conflit s'est élargi à la

mer rouge et risque de s'étendre au Liban où le n°2 du Hamas a été tué ce mardi dernier par un drone israélien. Si les premières visites de Blinken

dans la région étaient des soutiens francs aux sionistes, il en sera autrement de cette visite avec les nouvelles évolutions que prend le conflit. Contrairement à sa première visite où il est allé jusqu'à dire « Je suis ici non seulement en tant que secrétaire d'État américain, mais aussi en tant que juif », il sera question cette fois de faire pression sur le gouvernement israélien pour minimiser de sa folie guerrière.

Sans aller jusqu'à exiger la fin des combats, Antony Blinken, comme l'annonce Matthew Miller, porte-parole du Département d'État américain va essayer tout de même d'obtenir un accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire, de forcer l'armée israélienne à minimiser les dommages causés aux civils palestiniens et de faire en sorte d'empêcher l'intensification du conflit. Blinken pourra-t-il infléchir un Netanyahu qui ne jure que par l'anéantissement du Hamas et le nettoyage total de la bande de Ghaza ? En poursuivant ses massacres de civils et en émettant de nouveaux ordres d'évacuation pour les habitants du centre de la bande de Gaza, les sommant de se déplacer vers le sud, il montre que rien n'ébranlera sa mission sanguinaire consistant à dépeupler Ghaza pour l'offrir aux colons sionistes impatients d'occuper l'enclave qu'ils qualifient de « paradis »

Boualem B.

EMBOURBÉS DANS LA GUERRE À GHAZA LES SIONISTES S'ENTREDÉCHIRENT

De violentes altercations ont émaillé la réunion du conseil des ministres israélien tenue jeudi dernier dont l'ordre du jour portait sur l'enquête diligentée sur le « déluge d'Al-Aqsa » lancé par la résistance palestinienne le 7 octobre dernier. C'est ce qu'a annoncé un média israélien. Selon ce média une grave dispute a opposé d'une part, les ministres de la sécurité nationale,

des finances et des transports au chef d'état-major Herzi Halevi et aux ministres de la coopération régionale et de la défense, d'autre part. Cette altercation ayant pour principal motif la commission chargée d'enquêter sur les défaillances du 7 octobre, est vue par Le chef de l'opposition israélienne Yair Lapid comme « une preuve supplémentaire du danger que représente le gouverne-

ment Netanyahu ». Pris dans la tourmente du borbier ghazoui, le gouvernement sioniste ne cesse d'étaler ses divisions et de terminer souvent ses réunions en pugilats. Vivant sous la malédiction de Ghaza et soumis aux pressions américaines, le gouvernement Netanyahu est voué, comme le prévoient plusieurs observateurs, à un avenir sombre.

B. B.

LES MÉDIAS HÉBREUX LÈVENT LE VOILE SUR UN INVRAISEMBLABLE PLAN DES ISRAÉLIENS

L'entité sioniste discute avec le Congo pour accepter des réfugiés de Ghaza

Aussi invraisemblable que cela peut paraître, l'entité sioniste planifie un exil pur et simple pour les réfugiés palestiniens de Ghaza. En effet, Les médias hébreux ont rapporté, mercredi dernier, qu'Israël avait des « pourparlers secrets » avec la République démocratique du Congo « pour absorber les immigrants (palestiniens) de la bande de Ghaza ». Le site d'information du « Times of Israël » a annoncé que « les responsables israéliens ont eu des pourparlers secrets avec l'État du Congo (Kinshasa) et plusieurs autres pays pour potentiellement accepter des immigrants (palestiniens) en provenance de Ghaza. » Le site Internet cite une source anonyme de haut rang au sein du mini-conseil ministériel israélien : « Le Congo sera prêt à accueillir les migrants, et nous sommes en pourparlers avec d'autres. » La même source a souligné que la ministre du Renseignement, Gila Gamliel, avait déclaré mardi dernier à la Knesset : « À la fin de la guerre, le pouvoir du Hamas s'effondrera, il n'y aura plus d'autorités municipales et la population civile dépendra entièrement de l'aide humanitaire. » et d'ajouter

: « Il n'y aura pas de travail et 60 pour cent des terres agricoles de Ghaza seront transformées en zones tampons de sécurité. » Ces mesures interviennent malgré les critiques publiques américaines concernant les appels au déplacement de Ghaza. À cet égard, le porte-parole du Département d'État américain, Matthew Miller, avait déclaré mardi dans un communiqué que « Les États-Unis rejettent les récentes déclarations publiées par les ministres israéliens Bezalel Smotrich et Itamar Ben Gvir appelant à l'implantation de Palestiniens en dehors de la bande de Ghaza. » Miller avait estimé que « Ce sont des déclarations incendiaires et irresponsables », ajoutant que le gouvernement israélien, y compris par l'intermédiaire de son président, leur a dit « à plusieurs reprises et de manière cohérente que ces déclarations ne reflètent pas la politique du gouvernement ». Pis, lundi dernier, le ministre israélien de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir et le ministre des Finances Bezalel Smotrich ont aussi annoncé officiellement leur soutien au « déplacement volontaire des Palestiniens » de la bande de Ghaza. Du

coup, et en réaction à ces déclarations farfelues, l'État du Qatar a condamné, jeudi, « dans les termes les plus fermes » les déclarations des deux ministres sionistes, les considérant comme « une extension de l'approche de l'occupation consistant à violer les droits du peuple palestinien, au mépris des lois internationales et accords, et ses efforts empoisonnés pour bloquer la voie vers des opportunités de paix, en particulier la solution à deux États. Le ministère qatari des Affaires étrangères a déclaré dans un communiqué que « la politique de punition collective et de déplacement forcé pratiquée par les autorités d'occupation contre les habitants de Ghaza ne changera pas le fait que Gaza est une terre palestinienne et qu'elle restera palestinienne. De son côté, le ministère saoudien des Affaires étrangères a exprimé, le même jour, dans un communiqué « la condamnation et le rejet catégorique du Royaume des déclarations extrémistes de deux ministres du gouvernement d'occupation israélien, qui ont appelé au déplacement des habitants de Ghaza », la réoccupation de la bande de Gaza et la construction de

colonies. Quant au ministère palestinien des Affaires étrangères, il a salué les positions internationales rejetant les appels au déplacement, exigeant des mesures pratiques pour faire pression sur l'État occupant, « afin d'assurer la cessation de l'agression et des plans de déplacement, d'autant plus que des plans de déplacement sont présents sur le territoire palestinien, que ce soit depuis la bande de Gaza ou en Cisjordanie. » Y compris Jérusalem-Est, ou les Palestiniens à l'intérieur. » Le mouvement Hamas, de son côté, a répondu aux déclarations des ministres israéliens dans un communiqué, soulignant que les déclarations des dirigeants israéliens sur le déplacement de la population de Ghaza ne sont « que des rêveries qui ne peuvent être mises en œuvre », et a appelé la communauté internationale à « intervenir pour y faire face. Sur le plan international, les Pays-Bas, l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Union européenne et les Nations Unies ont condamné les déclarations des deux ministres israéliens et ce plan de déplacement de la population de Ghaza.

M. H.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION POUR L'ACHAT DE VOITURES NEUVES

Les banques, publiques et privées, se prêtent à l'exercice

Mazari est par ailleurs président du comité de la finance islamique à l'Association des banques et institutions financières (ABEF) et à ce titre, il parle des autres intéressées par cette formule, soulignant que « les banques actives dans la finance islamique en Algérie, au nombre de 12, sont prêtes à accompagner les clients pour l'achat de voitures... ».

Des banques, publiques et privées, opérant dans le domaine de la finance islamique en Algérie, se prêtent au jeu, en affirmant leur volonté d'accorder des crédits à la consommation pour l'achat de voitures neuves, fabriquées localement. Elles se disent prêtes à prendre sur elles jusqu'à 90% du prix du véhicule. Et elles expliquent le mode d'emploi. Sofiane Mazari est chef du département finance islamique au Crédit populaire d'Algérie (CPA). Dans une déclaration à l'APS, il souligne que la banque proposait un financement pour l'acquisition de voitures selon la formule « Mourabaha », où le financement peut atteindre jusqu'à 80% du prix de la voiture. Le produit est « disponible dans les différentes » agences du CPA. Il fournit également d'autres détails, révélant que la marge de profit sur le financement dont il est question a été établie à 7,5 % par an. Et d'ajouter : la banque n'exigeait pas que le client ait un compte au CPA, rappelant que seules les voitures fabriquées localement étaient concernées par ces crédits. Dans ce contexte, le responsable a révélé que la banque s'orientait à acquérir un



stock de voitures fabriquées localement pour les revendre aux clients. Mazari est par ailleurs président du comité de la finance islamique à l'Association des banques et institutions financières (ABEF) et à ce titre,

il parle des autres intéressées par cette formule, soulignant que « les banques actives dans la finance islamique en Algérie, au nombre de 12, sont prêtes à accompagner les clients pour l'achat de voitures », affirmant

que « la demande sera élevée et le besoin de financement sera important, en raison de la hausse des prix des voitures ». Dans le même contexte, le directeur de la finance islamique à la Banque Extérieure d'Algérie

(BEA), Houssam Akacha, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette banque publique « offrait un financement pour l'achat de voitures via le produit +Mourabaha Automobile+, avec un taux de financement atteignant 90%, et une marge bénéficiaire fixe de 7,5% par an, pour une période allant d'un an à cinq ans, avec des conditions bancaires compétitives ». M. Akacha a également souligné la possibilité, pour les entreprises, de bénéficier du financement de voitures et d'équipements mobiles via le produit « location d'équipements mobiles ». Pour la Banque nationale algérienne (BNA), le taux de financement s'élève à 90% via le service « Murabaha automobile », avec une période de remboursement allant jusqu'à 60 mois, selon Amina Athamnia, chef du département finance islamique à la BNA, qui souligne que la banque a lancé une nouvelle facilité pour le financement de l'acquisition de voitures, permettant aux clients détenteurs de comptes dans d'autres institutions bancaires et ceux d'Algérie Poste de bénéficier du financement sans avoir besoin d'ouvrir un compte auprès de la BNA. **Youcef S.**

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS, DISTRIBUTION, SERVICE APRÈS-VENTE, CRÉDITS...

Le marché de l'automobile se détend en 2024

Plus de 100 000 véhicules minimum seront importés en grande partie de marque Fiat, Geely et Chery. Leur prix se situera en moyenne entre 2 et 4 millions de dinars. Le crédit automobile qui montera en cadence en 2024 se trouvera limité par une offre réduite de véhicules montés en Algérie.

L'année 2024 va connaître une effervescence sur le marché algérien de l'automobile avec des importations de véhicules neufs plus importantes qu'en 2023, l'ouverture ou la réouverture d'un grand nombre de shows rooms et l'octroi d'un nombre plus important de crédits automobiles. Une situation qui soulage les citoyens qui ont dû faire face à la rareté du véhicule et à la flambée des prix des véhicules d'occasion. Le lancement des marques Fiat, Opel, Chery, Geely, JAC, Sokon et DFSK en 2023 a marqué la fin du gel des importations de véhicules neufs après cinq ans d'interdiction suite au scandale du montage de véhicules en Algérie. Le premier bénéficiaire de cette réouverture du marché a été Fiat Algérie qui a le premier commencé à importer des véhicules neufs en 2023. On estime à 40.000 véhicules Fiat importés en 2023 sur un programme de 75.000 unités, le restant sera commercialisé en 2024. A cela se conjuguera la distribution des véhicules particuliers Fiat montés dans l'usine d'Oran dont le début de la montée en cadence est projeté fin 2024 avec une capacité de 50.000 véhicules/an avant d'atteindre 90.000 véhicules/an à partir de 2026.

Ce qui veut dire que les livraisons de véhicules neufs acquis grâce au crédit automobile n'interviendront qu'en 2024. La législation algérienne n'autorise l'octroi de crédit automobile que pour les véhicules neufs montés en Algérie et non pas pour les véhicules neufs importés. Selon l'Ambassadeur d'Algérie en Italie, le premier véhicule Fiat monté dans l'usine Fiat de Tafraoui à Oran ne le sera qu'en mars 2024. Ce sera donc la première usine en Algérie à commencer à monter les véhicules en 2024. Renault, elle est en discussions avec les autorités pour rouvrir l'usine de montage de véhicules d'Oran et le début de ses importations de véhicules. Revenons aux importations de véhicules neufs en 2024. L'Algérie doit également importer 4000 véhicules de la marque OPEL qui a été lancé en novembre 2023. Le conces-

sionnaire de Jac lancé en 2023 doit importer 7000 véhicules. Le premier lot a été réceptionné en septembre 2023

30.000 véhicules de marque Fiat et 50.000 véhicules de marque chinoise Geely et Chery seront importés en 2024

Les concessionnaires des marques Chinoises Geely et chery qui ont été lancés en novembre 2023 vont procéder à l'importation en 2024 de 39.000 véhicules pour Geely et 10900 unités pour Chery. Les concessionnaires des marques Sokon et DFSK qui ont été lancées en décembre dernier doivent importer en 2024 respectivement 7000 et 4.000 unités. On rapporte qu'en 2024, d'autres concessionnaires recevront l'agrément et donc pourront importer des véhicules. Il s'agit notamment des représentants des marques Citroen, Peugeot Toyota, Nissan, Suzuki. C'est le groupe

Stellantis qui est propriétaire des marques Fiat, Opel, Peugeot, Citroen, Alfa Romeo qui sera le grand gagnant de cette réouverture du marché. Les constructeurs chinois comme Geely et Chery vont accaparer une bonne part de ce marché de véhicules neufs l'année en cours. L'année 2024 sera également l'année de l'ouverture de nouveaux shows rooms et la réouverture des shows rooms fermées à cause de l'interdiction d'importation. Geely par exemple compte ouvrir 30 points de vente. Quant au prix des véhicules neufs, elles se situent en moyenne entre 2 millions et 4 millions de dinars. La moins chère de marque Geely, la GX 3 Pro est cédée à partir de 197 millions de centimes. Les deux marques de Fiat qui seront principalement commercialisées sont la Fiat 500 et la Fiat Doblo aux prix de 2,30 millions de dinars et 3,178 millions de dinars. Quant aux prix des Opel, l'Opel Astra se vend à 4,5 millions de dinars, l'Opel Mokka à 3,94 millions de dinars et l'Opel Grand Land à 4,85 millions de dinars. Au total, le gouvernement a autorisé l'importation de 180.000 véhicules neufs principalement des véhicules particuliers et utilitaires pour une facture de 2 milliards de dollars. Ce volume sera commercialisé en 2023 et 2024. Pour l'année 2024, un minimum de 100.000 véhicules neufs sera importé. Ce qui va atténuer la pression actuelle sur les véhicules neufs et pourrait réduire les prix des véhicules occasion.

Remouche Khaled

Air Algérie : perturbations dans les vols domestiques en raison des intempéries

Air Algérie a annoncé, hier, dans un communiqué, des perturbations dans le programme des vols domestiques en raison des mauvaises conditions météorologiques. Les perturbations sont dues essentiellement aux mauvaises conditions météorologiques (rafales de vent, pluies, neige), a indiqué Air Algérie, précisant que cette alerte « reste en vigueur jusqu'à l'amélioration des conditions météorolo-

giques ». L'Office national de la météorologie avait émis, vendredi, plusieurs bulletins météorologique spéciaux (BMS) placés au niveau de vigilance « Orange ». Valides jusqu'à samedi, ces BMS prévoyaient des vents forts, en rafales, des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, ainsi que des chutes de neige sur plusieurs wilayas du pays. **R.N.**

SECTEUR DE LA PÊCHE
**LE MINISTRE INSISTE
SUR L'ACCÉLÉRATION
DE L'APPLICATION
DES AVANTAGES PRÉVUS
PAR LA LOI DE FINANCES**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a ordonné, mercredi dernier, les cadres de son secteur à accélérer l'application des avantages prévus par la loi de finances 2024, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère sous la présidence de Badani et dédiée à l'examen des dossiers prioritaires dans la stratégie du secteur pour l'année 2024. Le ministre a donné ses instructions à l'effet d' « accélérer la mise en œuvre des mesures prévues par la loi de finance 2024, notamment celles relatives aux avantages financiers et fiscaux destinés aux éleveurs et producteurs de daurade ». Il a insisté également sur l'importance d'accélérer l'élaboration de textes réglementaires relatifs à l'importation des navires de pêche en haute mer de moins de cinq ans, et ce en application des dispositions de la nouvelle loi de finance. La construction navale, la sécurité sociale des professionnels de la pêche ont, entre autres, été concernés par les instructions du ministre. Le ministre a écouté un exposé fait par le directeur général de la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture sur le taux d'avancement des préparatifs liées au Salon international de la pêche et de L'aquaculture prévu du 08 au 11 février 2024 à Oran sous le haut patronage du Président de la République.

R.E./avec APS

SELON LA FAO :
**L'INDICE DES PRIX
ALIMENTAIRES A CHUTÉ
D'ENVIRON 10% FIN 2023**

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré que son indice des prix alimentaires avait chuté d'environ 10 % par rapport à son niveau d'il y a un an, tout en diminuant également en décembre par rapport au mois précédent. L'Indice des prix de la FAO, qui suit les prix des produits alimentaires primaires les plus échangés au monde, s'est établi en moyenne à 118,5 points en décembre, en baisse de 1,5 % par rapport à novembre et de 10,1 % par rapport à décembre 2022. Pour l'ensemble de 2023, l'indice était en moyenne inférieur de 13,7 % aux niveaux de l'année précédente, seuls les prix du sucre ayant augmenté au cours de cette période. Cependant, l'Indice FAO des prix du sucre a chuté de 16,6 % en décembre par rapport à novembre. L'agence onusienne a indiqué dans un communiqué que cette baisse des prix « était principalement due au rythme soutenu de la production au Brésil, couplé au déclin de l'utilisation de la canne à sucre pour la production d'éthanol en Inde ». L'Indice FAO des prix des céréales a augmenté de 1,5 % en décembre par rapport à novembre, les prix du blé, du maïs, du riz et de l'orge ayant augmenté dans un contexte d'entrave aux expéditions des principaux pays exportateurs. Mais sur l'ensemble de l'année, les prix des céréales étaient inférieurs de 15,4 % à leur moyenne de 2022, les marchés étant bien approvisionnés à l'exception du riz. La baisse des prix la plus importante a été enregistrée dans le secteur des huiles végétales, où l'indice des prix a chuté de 1,4 % en novembre par rapport à décembre, soit une baisse significative de 32,7 % pour l'ensemble de l'année. L'Indice FAO des prix de la viande a chuté de 1,0 % en décembre par rapport à novembre et de 1,8 % sur un an, tandis que l'Indice des prix des produits laitiers a augmenté de 1,6 % en décembre, mais a chuté de 16,1 % par rapport à la même période.

M.H./avec Agences

REMISE DES AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES AUX DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

Faid expose les fondements de la loi de finances 2024

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, jeudi dernier, la cérémonie de remise des affectations financières allouées au titre de la loi de finances 2024 aux différents départements ministériels.



La cérémonie de remise des affectations fixées par la loi de finances 2024, dans le cadre d'un budget « sur des programmes et sur la performance », s'est déroulée en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents secteurs ministériels et administrations publiques concernées ainsi que des directeurs centraux au ministère, des PDG des établissements publics et de membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation. Selon le ministre, l'année 2024 sera celle de la poursuite des réformes dans le cadre du renforcement de la transparence des efforts publics et le renforcement de la gestion basée sur le

résultat dans le but de soutenir l'économie nationale. « La LF 2024 s'inscrit dans un contexte caractérisé par le retour de la stabilité de la situation économique, résultant de l'amélioration des indicateurs macroéconomiques à travers l'amélioration des recettes d'exportation et la réalisation d'un excédent commercial », a souligné Faid. Cette loi vise à renforcer la base des infrastructures et à accroître le dynamisme du développement social et économique, à préserver le pouvoir d'achat, l'équité sociale et à créer des emplois, dira le ministre. De plus, la LF 2024 vise à prendre en charge l'impact financier résultant des mesures visant à assurer la sécurité alimentaire et l'ap-

provisionnement en eau potable pour faire face au problème de la pénurie d'eau, promouvoir les investissements et relancer les projets structurants. Les dépenses budgétaires s'élèveront en 2024, selon la loi de finances, à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et à 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement. Le ministre a également évoqué les nouvelles lois adoptées lors de l'année écoulée, outre l'entrée en vigueur des dispositions de la loi organique 18-15 et la publication de la loi 23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière. Il a notamment rappelé l'adoption de la loi de la

monnaie et du crédit, la loi relative aux règles générales des marchés publics, la loi définissant les conditions d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, en plus de la mise en place d'un cadre juridique visant le soutien aux startups et aux projets innovants des jeunes. En 2023, le ministère des Finances a également mené des actions visant à vulgariser la culture financière à travers le pays, mais aussi des actions visant la généralisation de la numérisation des administrations sous tutelle ainsi que l'inauguration du centre des données du ministère en décembre dernier, note enfin le ministre des Finances.

R.E.

HABITAT RURAL

Le Fonds FNPOS accordera 60 000 aides financières

Le Directeur général du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), Yacine Tebbal, a annoncé, jeudi dernier, que le Fonds accordera 60.000 aides financières à l'habitat rural d'une enveloppe financière atteignant 30 milliards de DA. Invité de la Radio nationale, Tebbal a précisé concernant les conditions exigées pour bénéficier de ces aides, que les revenus du ménage ne doivent pas dépasser six (6) fois le salaire national minimum garanti (SNMG) et la décision d'attribution de l'aide de la Caisse nationale du logement (CNL) doit être datée après janvier 2016,

ajoutant que le bénéficiaire (salarié ou retraité) doit avoir reçu la deuxième tranche de l'aide de la CNL et la construction concernée doit être en cours de réalisation. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et suite à l'annonce, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, de la relance du programme du FNPOS à travers l'aide estimée à 500.000 DA pour chaque bénéficiaire. La plateforme dédiée aux demandes sera ouverte en deux sessions cette année, la première, lancée le 2 jan-

vier 2024, se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, selon le responsable, qui a expliqué que « trois à quatre mois après la fermeture de la plateforme, il sera procédé au versement des aides accordées aux bénéficiaires de cette formule de logement inscrits, et ce, après l'examen et le traitement de leurs dossiers ». La deuxième session interviendra dans le courant de l'année, après l'achèvement de la première session, a ajouté le directeur générale du FNPOS. Selon Yacine Tebbal, le FNPOS prend en charge des aides couvrant trois formules, à savoir le logement

social participatif, le logement rural et le logement promotionnel aidé, à hauteur de 20.000 à 25.000 aides/an. Il a souligné que « la numérisation de l'opération, avec l'ouverture de l'inscription en ligne sur la plateforme électronique, garantit la transparence du traitement des dossiers », prévenant que « toute fausse déclaration sera punie par la loi ». Cette plateforme permet à l'ensemble des bénéficiaires de l'habitat rural (salariés et retraités) de s'inscrire dans un délai de 30 jours, leur épargnant ainsi les longues files d'attente, a-t-il dit.

R.E.

TIZI-OUZOU : AIT AISSAMIMOUNE

La fête du pain traditionnel le 12 janvier

Cet évènement constitue une première dans la wilaya. Il s'agit de mettre en valeur le patrimoine dont jouit la région. La préparation du pain traditionnel est transmise de mère en fille. La fête fera partie des évènements qui seront organisés pour célébrer Yennayer.



Une fête du pain traditionnel, la première du genre, visant à faire connaître ce patrimoine culinaire, quasiment indispensable sur la table des Algériens, sera organisée le 12 janvier courant dans la commune d'Ait Aissamimoune, à 10 km au Nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs. L'idée de dédier une fête à ce produit du ter-

roir en vue de le valoriser, mais surtout pour protéger ce patrimoine national, est née en 2018 au sein de l'association culturelle "Imnar n Tdukli" (les guides de l'amitié) d'Ait Aissamimoune, créée la même année, a indiqué à l'APS, la vice-présidente de l'association DihyaMouhoub. "En 2018, à la création de l'association, nous avons pensé à organiser une fête pour célébrer le pain traditionnel afin de mettre en valeur ce patrimoine, en montrant les différents pains produits dans la région et protéger les recettes trans-

mises de mère en fille à travers les générations", a-t-elle précisé. Alors que les préparatifs étaient en cours, l'idée n'a pas pu être concrétisée depuis, à cause de la pandémie de la covid-19, a précisé Mme Mouhoub. Si le pain est commun à toutes les cultures et que sa confection remonterait, selon les historiens, à l'ère préhistorique, il n'en demeure pas moins que chaque région ou pays a ses propres recettes spécifiques, et c'est le cas de l'Algérie aussi, a-t-on observé de même source. Dans la commune à vocation agri-

cole d'Ait Aissamimoune, on prépare toujours "Thamthout", un pain à pâte levée à base de semoule de blé dur, "Aghroumekouran", une galette sans levain confectionnée en mélangeant de la semoule de blés dur, de l'eau, de l'huile d'olive et du sel et qu'on prépare aussi avec d'autres semoules (orge, gland, millet), la galette aux herbes, les beignets et autres, selon la vice-présidente. La fête sera organisée à l'occasion de l'avènement du Nouvel An amazigh Yennayer (12 janvier), et comprendra une exposition de pains traditionnels et d'autres produits agricoles et artisanaux, a indiqué Mme Mouhoub, qui a précisé que le programme de la fête est en cours de finalisation. La fête, initiée en partenariat avec l'Assemblée populaire communale d'Ait Aissamimoune, se tiendra à Tahanouts, au niveau de l'école primaire "Hachmi et fils".

R.R.

CONSTANTINE :

DÉBUT DE REMISE DES CARTES NUMÉRIQUES AUX ARTISANS

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Constantine a lancé mercredi la remise des cartes professionnelles numériques aux artisans actifs dans la wilaya dans le cadre du processus de numérisation du secteur du tourisme et de l'artisanat. Les premières cartes ont été ainsi remises à 12 artisans au cours d'une cérémonie tenue au siège de la CAM en présence de représentants des directions du tourisme et de la culture, de la CASNOS et l'antenne locale de l'ANGEM.

Ces cartes sont le premier lot de 90 cartes à distribuer "progressivement", a indiqué à l'APS le directeur de la CAM, Ali Raïs qui a relevé que la chambre ouvrira ses portes quotidiennement pour la réception des demandes faites par les artisans pour obtenir ces cartes et celles prêtes seront distribués chaque semaine. ;L'objectif est d'accélérer la délivrance de ces cartes et de réduire le recours aux documents en papier, selon la même source qui a affirmé que la carte requiert seulement une photo, une qualification, un document sur le local d'activité et la carte d'identité nationale et un temps d'attente ne dépassant pas 6 jours.

Cette transition du papier vers le numérique s'étalera sur trois ans après quoi la carte ancienne ne sera plus valide, a assuré, M. Raïs soulignant que la carte numérique possède un code QR dont la lecture donne accès à toutes les informations sur l'artisan. Le directeur de la CAM a invité les artisans à se rapprocher de la chambre pour obtenir leurs cartes professionnelles numériques.

La CAM de Constantine recense 20.655 artisans actifs dans les divers métiers artisanaux d'art et de production des matériaux et services, a-t-on noté.

LE PARC D'ANNABA

200 visiteurs par jour pendant les vacances d'hiver

Le parc d'aventures "Accrobranche", initié par l'entreprise Forest Adventure au sein de la forêt urbaine d'Ain Achir, à Annaba, attire quotidiennement, durant ces vacances d'hiver, un nombre remarquable de jeunes gens et d'enfants accompagnés de leurs parents. Profiter des sentiers serpentant au cœur de la forêt, se mouvoir de branche en branche après s'être lancé le défi de se surpasser dans un contexte de montée d'adrénaline, constituent des activités désormais très prisées par les aventuriers en herbe. Parmi ses visiteurs, il y a ceux qui découvrent le site et ses "sentiers de l'aventure" pour la première fois, et ceux qui ont pris l'habitude de ce divertissement "musclé" qui consiste à grimper aux branches des arbres et à jouer les Tarzan. Parmi les visiteurs rencontrés mercredi, il y a des familles venues avec leur progéniture depuis les wilayas de Skikda, de Souk Ahras, de Guelma et même

de Biskra, à la grande joie de leurs enfants courant, jouant, sautillant et piaillant tout leur saoul sur les parcours tracés spécialement pour eux. Les plus "vieux" affluent souvent à "Accrobranche" par petits groupes de trois à quatre jeunes gens, unis par leur amour pour les sensations fortes que procurent les lieux. C'est le cas de Moundhir, venu de la capitale des Ziban en compagnie de ses copains Sami et Wassim, et qui ne cache pas son bonheur d'avoir découvert cette forêt pas comme les autres. Une découverte qu'il avoue avoir faite par hasard, en naviguant sur les réseaux sociaux, pour tomber fortuitement sur la page officielle de "Forest Adventure". Après avoir passé environ trois heures sur les sentiers d'Accrobranche, défiant les obstacles en escaladant les arbres, en se déplaçant de branche en branche à une dizaine de mètres de hauteur, ce groupe de jeunes visiteurs n'a pas man-

qué de saluer le professionnalisme des superviseurs, toujours sur le qui-vive pour surveiller les "aventuriers", et qui offrent toutes les conditions de confort et de sécurité aux clients du parc. Ce dernier, créé en 2022 dans le cadre d'un investissement privé, connaît ces derniers jours "une affluence particulièrement nombreuse", encouragée par le temps printanier qui caractérise la coquette en ce début d'année. "Accrobranche" reçoit quotidiennement quelque 200 visiteurs par jour, selon le responsable de la société Forest Adventure, gérant les lieux. Les parcours se déclinent en quatre niveaux : le premier pour les catégories d'âge des 3-8 ans, le second pour les 8-15 ans et les deux derniers pour les "aventuriers" adultes, explique cette source. Si les jeunes et les adultes trouvent leur bonheur en grimant aux arbres et en défiant la peur, tout en fournissant un gros effort phy-

sique et en faisant preuve d'une belle force mentale, les plus petits ont à leur disposition des parcours ne dépassant pas un mètre. Cela semble toutefois suffire à leur bonheur à la vue de leurs rires et de leur joie communicative. En plus de l'amusement et du divertissement, les parcours d'aventures pour les enfants sont conçus pour extérioriser les énergies et développer les capacités physiques des plus petits, se réjouissent des mères de familles rencontrées par l'APS. Selon les gérants d'Accrobranche, il est prévu de renforcer les sentiers de ce parc d'aventures de deux hectares, surplombant la Corniche d'Annaba, en créant de nouveaux sentiers et en renforçant le système de sécurité, tout en améliorant les services en matière d'écotourisme et d'éducation environnementale à destination des différents groupes d'âge.

APS

Ouverture de six nouvelles agences en 2023

Le réseau de la Banque de développement local (BDL) s'est doté en 2023 de six (6) nouvelles agences commerciales dans les wilayas de M'Sila, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Alger et Djelfa, pour se rapprocher davantage de ses clients, a indiqué mardi un communiqué de la banque publique. L'ouverture de ces nouvelles agences commerciales s'inscrit dans le cadre de la démarche de la banque visant à "fournir des services de proximité de qualité pour se rapprocher davantage de ses clients et gagner leur confiance à travers la facilitation des transactions commerciales conformément aux instructions des pouvoirs publics en faveur de la relance

économique et de l'inclusion financière", a précisé le communiqué, assurant que cette dyna-

mique se poursuivra en 2024 avec l'ouverture d'autres agences. Les agences commer-

ciales de la BDL offrent des prestations et produits bancaires classiques et islamiques desti-

nés aux différentes catégories (particuliers, professionnels et entreprises), tout en assurant des services en ligne. La banque avait également lancé en 2023 une plateforme numérique gratuite dédiée à l'examen, à la gestion et au suivi des crédits, permettant le traitement en ligne des dossiers de crédits, avec la possibilité pour le demandeur de suivre l'avancement de son dossier grâce à un code attribué par la banque. Par ailleurs, la BDL a affiché sa disposition à financer également les micro-entreprises et les start-up et à accompagner les projets de jeunes dans le cadre des différents dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat.

APS

KHENCHELA :

Journée régionale de sensibilisation à la prévention de la fièvre aphteuse

Une journée régionale de sensibilisation aux mesures de prévention de la fièvre aphteuse a été organisée jeudi au centre de formation et services Dar El Fellah (maison de l'agriculteur) d'El Hamma, wilaya de Khenchela par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA). Une

centaine d'éleveurs des cinq wilayas de Khenchela, Tébessa, Batna, Oum El Bouaghi et de Souk Ahras ont pris part à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme de la CNMA de prévention de la fièvre aphteuse. Ce regroupement régional s'inscrit dans

le cadre de la politique du CNMA d'assurance de proximité et de l'assurance accompagnée de la prévention et de la gestion des risques, a affirmé Samia Kebiche, directrice de la communication à la direction générale de la CNMA.

APS

MALGRÉ UNE LÉGÈRE HAUSSE DES LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Malgré une légère hausse des prix des céréales en décembre, l'indice des prix mondiaux a terminé l'année dernière environ 10% en dessous de son niveau de l'année précédente. C'est ce qu'indique un récent rapport l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), relevant que les prix mondiaux des denrées alimentaires ont baissé de 13,7% en 2023 par rapport à l'année précédente, avec un repli marqué pour les huiles végétales et les céréales. L'indice des prix de la FAO, qui suit les produits alimentaires les plus échangés dans le monde, s'est ainsi établi en moyenne à 118,5 points en décembre, soit une baisse de 1,5% par rapport à novembre et de 10,1% par rapport à décembre 2022. L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par la FAO est ainsi en baisse de 15,4% sur l'année pour les céréales, « reflétant des marchés mondiaux bien approvisionnés »,

proche des fêtes de fin d'année. Dans le même temps, la forte demande mondiale d'importations a entraîné une hausse des prix internationaux des poudres de lait entier. En revanche, la plus forte baisse vient des huiles végétales, qui chutent de 32,7% en 2023, par rapport à 2022. Un repli qui se poursuit en décembre, avec des prix des huiles végétales ayant baissé de 1,4% par rapport à novembre, reflétant « un ralentissement de la demande du secteur du biodiesel ainsi que par l'amélioration des conditions météorologiques dans les principales zones de culture du Brésil ». Par ailleurs, si le sucre est la seule production à échapper au repli général annuel avec 26,7% de hausse, ce produit a finalement entamé un reflux en décembre. Mais l'indice FAO des prix du sucre a été en baisse de 16,6% par rapport à novembre, atteignant son « niveau le plus bas en neuf mois ». La chute des cours du sucre est « principalement due au rythme soutenu de la production au Brésil, ainsi qu'à la réduction de l'utilisation de la canne à sucre pour la production d'éthanol en Inde », souligne la FAO.

En outre, les prix de la viande ont baissé de 1%

climatiques et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. « Nous devons en finir avec ce cycle de marasme et 2024 doit être l'année de la rupture. Le déblocage d'investissements conséquents et audacieux peut favoriser le développement durable et l'action en faveur du climat, et mettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance plus robuste au profit de tous », déclare António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies.

« Nous devons tirer parti des progrès réalisés au cours de l'année écoulée pour établir un plan de relance des objectifs de développement durable assorti d'un financement à long terme abordable d'au moins 500 milliards de dollars par an pour les investissements dans le développement durable et l'action en faveur du climat », ajoute-t-il.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

La croissance de plusieurs grandes économies développées, en particulier celle des États-Unis, devrait connaître une baisse de régime en 2024 en raison des taux d'intérêt élevés, du ralentissement des dépenses de consommation et de l'affaiblissement des marchés du travail. Les perspectives de croissance à court terme de nombreux pays en développement – en particulier en Asie de l'Est, en Asie occidentale, en Amérique latine et dans les Caraïbes – se détériorent également en raison du resserrement des conditions financières, de la réduction de la marge de manœuvre budgétaire et de l'atonie de la demande extérieure.

Les économies à faible revenu et vulnérables sont confrontées à des pressions croissantes sur la balance des paiements et à des risques de viabilité de la dette. Les perspectives économiques des petits États insulaires en développement, en particulier, seront limitées par le lourd fardeau de la dette, les taux d'intérêt élevés et les vulnérabilités croissantes liées au climat, qui menacent de saper et, dans certains cas, de réduire à néant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

L'inflation recule, mais la reprise des marchés du travail reste inégale. En effet, l'inflation mondiale devrait davantage diminuer, d'un taux estimé à 5,7% en 2023 à 3,9% en 2024. Les pressions sur les prix restent toutefois élevées dans nombre de pays et toute nouvelle escalade des conflits géopolitiques risque d'entraîner une nouvelle hausse de l'inflation.

Dans environ un quart des pays en développement, l'inflation annuelle devrait dépasser 10% en 2024, souligne le rapport. Depuis janvier 2021, les prix à la consommation dans les économies en développement ont augmenté de 21,1% en cumulé, érodant considérablement les gains économiques réalisés à la suite de la reprise après la COVID-19.

Dans un contexte de perturbations de l'offre, de conflits et d'événements climatiques extrêmes, l'inflation des prix alimentaires locaux est restée élevée dans de nombreuses économies en développement, affectant de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres.

« La persistance d'une inflation élevée a encore ralenti les progrès dans l'éradication de la pauvreté, avec des conséquences particulièrement graves dans les pays les moins avancés », déclare Li Junhua, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'ONU. « Si nous souhaitons aider les pays vulnérables à s'engager plus rapidement sur la voie d'une croissance durable et inclusive, il nous faut absolument renforcer la coopération mondiale et le système commercial multilatéral, réformer le financement du développement, relever les défis de la dette et accroître le financement de la lutte contre les changements climatiques ».

Selon le rapport, les économies développées ont connu une croissance plus robuste que les économies en développement. Les défis de la dette et de l'inflation restent préoccupants.

Toutefois, dans les pays en développement, en particulier en Afrique, les perspectives de croissance restent incertaines. Les prix des produits alimentaires ont augmenté, ce qui a entraîné une hausse de l'inflation. L'écart entre les prix des produits alimentaires et les prix des produits manufacturés a augmenté, ce qui a entraîné une hausse de l'inflation.

Par ailleurs, les perspectives de croissance restent incertaines. Les prix des produits alimentaires ont augmenté, ce qui a entraîné une hausse de l'inflation.

DEMANDE ET PERSPECTIVES L'INDUSTRIE ANIMALE

Les banques ont tenté de se défendre contre la hausse de l'inflation, mais les conditions de crédit se sont durcies. Les banques ont tenté de se défendre contre la hausse de l'inflation, mais les conditions de crédit se sont durcies. Les banques ont tenté de se défendre contre la hausse de l'inflation, mais les conditions de crédit se sont durcies.

Les perspectives de croissance à court terme de nombreux pays en développement – en particulier en Asie de l'Est, en Asie occidentale, en Amérique latine et dans les Caraïbes – se détériorent également en raison du resserrement des conditions financières, de la réduction de la marge de manœuvre budgétaire et de l'atonie de la demande extérieure.

Dans environ un quart des pays en développement, l'inflation annuelle devrait dépasser 10% en 2024, souligne le rapport. Depuis janvier 2021, les prix à la consommation dans les économies en développement ont augmenté de 21,1% en cumulé, érodant considérablement les gains économiques réalisés à la suite de la reprise après la COVID-19.

Dans un contexte de perturbations de l'offre, de conflits et d'événements climatiques extrêmes, l'inflation des prix alimentaires locaux est restée élevée dans de nombreuses économies en développement, affectant de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres.

« La persistance d'une inflation élevée a encore ralenti les progrès dans l'éradication de la pauvreté, avec des conséquences particulièrement graves dans les pays les moins avancés », déclare Li Junhua, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'ONU. « Si nous souhaitons aider les pays vulnérables à s'engager plus rapidement sur la voie d'une croissance durable et inclusive, il nous faut absolument renforcer la coopération mondiale et le système commercial multilatéral, réformer le financement du développement, relever les défis de la dette et accroître le financement de la lutte contre les changements climatiques ».

L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par la FAO est en baisse de 15,4% sur l'année pour les céréales, "reflétant des marchés mondiaux bien approvisionnés", après la flambée des prix de 2022 liée au conflit russo-ukrainien. Le sucre est la seule production en hausse.

contrastant avec la flambée des prix de 2022 liée au conflit russo-ukrainien.

Sur cette tendance de repli, seul l'indice FAO des prix du riz a augmenté de 21% sur cette période, en grande partie en raison des inquiétudes concernant l'impact potentiel du phénomène climatique El Niño sur la production mondiale et du fait de restrictions à l'exportation imposées par l'Inde.

En un mois, l'Indice FAO des prix du riz a augmenté de 1,6% par rapport à son niveau de novembre. « Les cotations de l'Indice ont soutenu cette augmentation, en réponse aux achats de certains acheteurs asiatiques et à la réduction de la concurrence entre les exportateurs en raison des restrictions à l'exportation imposées par l'Inde et des disponibilités restreintes au Viet Nam », a détaillé la FAO. Plus globalement, l'année 2023 s'est terminée avec les prix des céréales avec une hausse de 1,5% par rapport à novembre. Après avoir chuté pendant quatre mois consécutifs, les prix à l'exportation du blé ont augmenté en décembre, soutenus par des perturbations logistiques liées aux conditions météorologiques chez certains grands exportateurs et par des tensions en mer Noire, dans un contexte de forte demande.

L'autre accroissement relevé par la FAO porte sur les prix des produits laitiers, qui ont augmenté de 1,6% par rapport à novembre, tout en restant inférieur de 16,1% à sa valeur de décembre 2022. La hausse mensuelle a été tirée par des cotations plus élevées pour le beurre et le fromage, soutenues par de fortes ventes internes en Europe occidentale à l'ap-

par rapport à novembre, atteignant un niveau inférieur de 1,8% à celui de décembre 2022. L'intérêt régional pour la viande bovine et la viande de volaille s'est également ralenti en dépit de l'abondance des disponibilités exportables dans les grandes régions productrices.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE VA RALENTIR EN 2024

La croissance économique mondiale devrait ralentir, passant d'un taux estimé à 2,7% en 2023 à 2,4% en 2024, soit une tendance inférieure au taux de croissance de 3% enregistré avant la pandémie, selon un rapport publié jeudi par l'ONU.

D'après ce rapport intitulé Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024, publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, la croissance plus forte que prévu du PIB l'année dernière a masqué des risques à court terme et des vulnérabilités structurelles.

A court terme, la persistance de taux d'intérêt élevés, la poursuite de l'escalade des conflits, l'atonie du commerce international et l'augmentation des catastrophes climatiques constituent des défis importants pour la croissance mondiale.

Les perspectives d'une période prolongée de resserrement des conditions de crédit et de hausse des coûts d'emprunt constituent des vents contraires puissants pour une économie mondiale criblée de dettes, alors qu'elle a besoin de plus d'investissements pour relancer la croissance, lutter contre les change-

PRIX DES CÉRÉALES EN DÉCEMBRE

MONDIAUX ONT BAISSÉ DE 13,7% EN 2023

port, les marchés du travail mon-
 connu une reprise inégale après la
 pandémie. Dans les économies
 , les marchés du travail se main-
 gré un ralentissement de la crois-

ns nombre de pays en développe-
 rticulier en Asie occidentale et en
 principaux indicateurs d'emploi, y
 taux de chômage, n'ont pas encore
 r niveau d'avant la pandémie.

ndial entre les femmes et les
 matière d'emploi reste élevé et les
 unération entre les femmes et les
 n seulement persistent, mais se
 creusés dans certaines profes-

les pouvoirs publics devront évi-
 solidations budgétaires autodes-
 t accroître le soutien budgétaire
 er la croissance à un moment où
 s monétaires mondiales resteront

LE CROISSANT DE DE L'ALIMENTATION

s centrales du monde entier res-
 ntées à des arbitrages difficiles
 r un équilibre entre les objectifs
 de croissance et de stabilité finan-
 nques centrales des pays en déve-
 en particulier, devront déployer
 ntail d'outils de politique macroé-
 et macroprudentielle pour réduire
 n les retombées négatives du res-
 monétaire dans les économies

rapport souligne que des initia-
 pération mondiale solides et effi-
 caces de toute urgence pour
 es de la dette et fournir un finan-
 quat aux pays en développement.
 aible revenu et les pays à revenu
 e dont la situation budgétaire est
 nt besoin d'un allègement et d'une
 ion de la dette pour éviter un cycle
 nvestissements faibles, de crois-
 et de service de la dette élevé.

inancement mondial de la lutte
 angements climatiques doit être
 t augmenté. La réduction - et à
 ination - des subventions aux
 s fossiles, le respect des engage-
 ciers internationaux, tels que la
 e soutenir les pays en développe-
 eur de 100 milliards de dollars, et
 du transfert de technologies sont
 our renforcer l'action climatique
 de entier. Il souligne également le
 s plus important des politiques
 pour soutenir l'innovation et la
 production, renforcer la résilience
 la transition verte.

elle que le maïs est la culture
 plus importante en Afrique sub-
 Dans un rapport sur les tendances
 de croissance (2023 - 2028, il est
 e la taille du marché du maïs en
 ait passer de 38,80 milliards USD
 3,66 milliards USD d'ici 2028, à un
 0% au cours de la période de pré-
 3-2028). Le maïs est considéré
 ment de base pour la plupart des
 riques subsahariennes. La populari-
 tion de maïs augmentent consi-
 t, avec l'aide gouvernementale et
 ements qui inondent le secteur
 cain. Le maïs est également consi-
 une culture de sécurité alimentai-
 érentes parties de l'Afrique car il
 cilement produit dans différentes
 e l'année en fonction des condi-
 rologiques. Il fournit un revenu à



la plupart des ménages qui dépendent
 de l'agriculture. Les principaux facteurs de
 l'augmentation de la production sont l'augmen-
 tation de la population qui pousse la pénurie ali-
 mentaire à de nouveaux sommets et la deman-
 de croissante de maïs provenant d'autres sec-
 teurs comme l'alimentation animale. L'Afrique
 consomme 30,0% du maïs produit dans le
 monde, l'Afrique subsaharienne représentant
 21,0% de la consommation. Environ 14 pays
 d'Afrique consomment 85,0 à 95,0 % du maïs
 comme aliment de base et sont plus enclins à
 consommer du maïs blanc, avec une part de
 consommation d'environ 90,0 %. Ainsi, le maïs
 blanc a un prix élevé dans le pays. La majeure
 partie du maïs est produite dans des zones
 pluviales.

Cependant, il est également cultivé dans les
 régions d'Afrique frappées par la sécheresse et
 la famine. La superficie totale récoltée en maïs
 dans la région était d'environ 43 millions
 d'hectares en 2020. L'Afrique du Sud est le plus
 grand producteur de maïs en Afrique, suivie
 du Nigeria. Selon les rapports de l'USDA, la
 production de maïs en Afrique a augmenté de
 près de 8,2% entre 2017 et 2022, estimée à
 90,8 millions de tonnes métriques. En 2021,
 l'Afrique du Sud a contribué à hauteur de
 1,34% à la production mondiale de maïs, selon
 une enquête réalisée par le Foreign Agricultural
 Service de l'USDA. Les importations en
 provenance d'Afrique ont augmenté de 10,
 % en valeur entre 2017 et 2021 et ont atteint
 5,17 millions USD, soit 8,6% de la valeur tota-
 le des importations de maïs dans le monde,
 selon les données commerciales de ITC. L'Afrique
 du Sud est l'un des principaux exporta-
 teurs de maïs de la région africaine, repré-
 sentant près de 75% de la quantité exportée
 en 2021, estimée à 3,32 millions de tonnes
 métriques, suivie de la Tanzanie, du Mali et de
 la Zambie, entre autres.

L'AFRIQUE DU SUD DOMINE LE MARCHÉ DU MAÏS

Avec ses valeurs nutritionnelles, sa facilité de
 production et sa disponibilité, le maïs devient
 une alternative importante à l'industrie de
 l'alimentation animale. Les céréales sont l'in-
 grédient le plus largement utilisé dans les ali-
 ments pour animaux à travers le monde, y
 compris en Afrique. Le maïs est l'ingrédient
 céréalier le plus couramment utilisé dans la
 fabrication d'aliments pour animaux dans la
 région. L'augmentation du cheptel bovin
 entraîne une demande de production d'ali-

ments pour animaux. Selon Alltech Global
 Feed Survey, en 2021, un total de 44,2 millions
 de tonnes métriques d'aliments pour animaux
 ont été produites dans la seule région africa-
 ine, soit une croissance de 2,4% par rapport à
 l'année précédente. La production d'aliments
 pour poulets de chair a atteint 11,7 millions de
 tonnes métriques en 2021, soit une croissance
 de 1,1% par rapport à l'année précédente, et la
 production d'aliments pour l'aquaculture a
 également augmenté au cours de la même
 période, atteignant 1,49 million de tonnes
 métriques. Le maïs étant le principal ingrédient
 utilisé dans la fabrication d'aliments
 pour animaux, la demande de production de
 maïs augmente. Selon la FAO, le cheptel bovin
 total a augmenté à 8,1% en 2020 par rapport à
 2017. Le maïs en tant qu'ingrédient alimentai-
 re peut augmenter la production d'œufs dans
 la volaille et la masse de viande chez d'autres
 animaux. Avec un faible coût et une disponibi-
 lité facile, le maïs est devenu l'une des
 meilleures alternatives pour produire des ali-
 ments pour animaux avec des nutriments adé-
 quats. Le maïs jaune est l'un des ingrédients
 primaires les plus utilisés pour l'alimentation
 animale. En Afrique du Sud, environ 65% du
 maïs produit est blanc et le reste, 35%, est du
 maïs jaune utilisé pour l'alimentation animale.
 Dans le cas de l'Ouganda, 37% du maïs produit
 est utilisé pour l'alimentation animale. Envi-
 ron 60% du maïs produit dans le monde est
 utilisé pour l'alimentation animale, et l'augmen-
 tation soudaine de la consommation de
 volaille en Afrique a augmenté la demande de
 maïs pour l'alimentation du bétail. Ceci, à son
 tour, a stimulé la demande de maïs en tant
 qu'ingrédient alimentaire dans la région.

L'Afrique du Sud est le producteur de maïs le
 plus important et le plus actif d'Afrique.
 L'Afrique du Sud a un climat relativement sec
 qui contribue à une dureté et une blancheur
 uniques, ce qui est d'une grande importance
 pour l'industrie meunière.

Le maïs dur garantit un produit de meilleure
 qualité et un rendement par tonne, tandis que
 la blancheur est importante pour le marché de
 consommation. En Afrique du Sud, environ
 65,0% du maïs produit pour la consommation
 humaine est blanc, tandis que les 35,0% res-
 tants sont jaunes et utilisés pour l'alimenta-
 tion animale. Cependant, la production de
 maïs dans la région est continuellement et gra-
 vement affectée par des menaces, telles que
 les mauvaises herbes, les insectes, les bacté-
 ries, les virus, les nématodes, les champignons,

les semences de mauvaise qualité, les faibles
 niveaux de mécanisation, la gestion post-
 récolte sous-optimale, la sécheresse et le chan-
 gement climatique. Malgré tous ces facteurs,
 l'Afrique du Sud reste le premier pays produc-
 teur de maïs de la région, la demande devant
 augmenter au cours de la période de prévision.

LA FAO PROCLAME 2024 ANNÉE INTERNATIONALE DES CAMÉLIDÉS

2024 a été proclamée Année internationale
 des camélidés par la FAO. Cette reconnais-
 sance mondiale souligne l'importance des camé-
 lidés, notamment les chameaux, les lamas, les
 alpagas et les vigognes, qui sont essentiels à la
 survie et au bien-être de millions de personnes
 dans les zones arides et montagneuses.

Ces animaux résistants fournissent du trans-
 port, de la laine, de la viande et du lait, contri-
 buant ainsi de manière significative à l'écono-
 mie et à la nutrition des communautés dans les
 régions difficiles. Leur adaptabilité aux climats
 extrêmes les rend particulièrement précieux
 dans le contexte du changement climatique,
 démontrant leur rôle essentiel dans la durabi-
 lité environnementale.

Même dans les conditions climatiques les plus
 extrêmes, ils produisent du lait, de la viande,
 des fibres et des engrais organiques, et assu-
 rent le transport, renforçant ainsi la sécurité
 alimentaire, la nutrition et les moyens de subsi-
 stance tout en contribuant à préserver les
 écosystèmes fragiles. Les camélidés renfor-
 cent également la résilience face aux impacts
 de la crise climatique, en particulier dans les
 montagnes et les zones arides, et peuvent
 contribuer à la transformation des systèmes
 agroalimentaires, selon la FAO.

Au cours de l'Année internationale des camé-
 lidés, des initiatives mondiales seront lancées
 pour mettre en évidence leur contribution à la
 biodiversité et à la résilience des systèmes ali-
 mentaires. L'adoption de pratiques durables
 dans l'élevage et la gestion de ces animaux
 sera encouragée, de même que l'éducation et
 la recherche pour sensibiliser à leur rôle éco-
 logique et culturel. En effet, dans les régions
 désertiques d'Afrique et d'Asie et monta-
 gneuses d'Amérique du Sud, ils occupent une
 place centrale dans les moyens de subsistance
 et les pratiques traditionnelles des peuples
 autochtones et communautés locales.

Cette célébration est l'occasion de reconnaître
 et de valoriser la diversité culturelle et biolo-
 gique qu'apportent les camélidés, renforçant
 ainsi l'engagement en faveur d'un avenir plus
 durable et plus harmonieux entre l'humanité
 et la nature.

L'Année internationale des camélidés est une
 excellente occasion de souligner et de valori-
 ser l'importance économique, sociale et cultu-
 relle des camélidés dans le monde entier, en
 particulier dans les communautés très vulné-
 rables.

Les camélidés, vitaux pour des millions de
 foyers dans plus de 90 pays, sont originaires
 d'Amérique il y a 45 millions d'années. Servant
 d'animaux de trait, ils soutiennent les peuples
 autochtones et les communautés locales des
 hauts plateaux andins d'Amérique du Sud,
 ainsi que des déserts d'Afrique et d'Asie. Les
 chameaux et dromadaires de Bactriane, par
 exemple, connus sous le nom de « navires du
 désert », sont essentiels à la vie nomade dans
 les zones arides.

L'Année vise à sensibiliser le monde au rôle
 multiforme des camélidés, non seulement en
 tant que sources de fibres, de lait et de viande,
 mais également en tant que contributeurs
 résilients et durables aux économies locales.
 Dans des environnements difficiles, les camé-
 lidés sont indispensables pour leur capacité à
 supporter des conditions difficiles et à appor-
 ter un soutien crucial aux communautés.

Par Amel B. et Agences

DIRIGÉE PAR UN ENTREPRENEUR ORIGINAL DU BURKINA FASO
YULCOM TECHNOLOGIES INVESTIRA 2 MILLIONS \$ POUR DÉVELOPPER SON SYSTÈME D'AIDE AU DIAGNOSTIC MÉDICAL ASSISTÉ PAR L'IA

Après le développement de diverses applications d'e-santé, la firme canadienne veut relever de nouveaux défis dans le secteur de la technologie de la santé. Yulcom Technologies, une firme multinationale canadienne de services-conseils en technologie de l'information et en intelligence artificielle (IA) opérant sur plusieurs continents notamment en Afrique, a annoncé le mercredi 3 janvier, l'investissement d'un montant de 2 millions \$ sur deux années pour le développement de son système d'aide au diagnostic médical assisté par l'IA.

« Notre solution aidera les médecins à diagnostiquer les maladies plus rapidement et plus efficacement. Notre solution vient contribuer à résoudre un enjeu majeur de santé publique, celui de l'appui du personnel médical qui subit la pression d'une pénurie de main-d'œuvre dans la santé », a indiqué Youmani Jérôme Lankoandé, président-directeur général de la firme.

En Afrique comme ailleurs, l'IA s'impose comme une technologie indispensable dans divers secteurs d'activité. Dans les technologies de la santé, de nombreuses avancées sont faites grâce à sa contribution unique. La firme canadienne, dirigée par l'entrepreneur originaire du Burkina Faso Youmani Jérôme Lankoandé, se tourne également vers l'IA pour révolutionner l'établissement des diagnostics par les médecins avec le développement à venir de son système d'aide au diagnostic.

« Yulcom met en avant une vision novatrice dans la conception des modèles d'IA qui permet de réduire les temps d'attente pour une consultation avec un spécialiste et améliorer les taux de survie pour les patients dans les régions les plus éloignées ou sous-desservies », soutient Komi Sodoké, directeur des projets IA chez Yulcom. Par ailleurs, il faut signaler que de nombreuses voix s'élèvent pour une régulation de l'IA. En novembre dernier, 18 pays du monde, dont le Nigeria, ont signé un accord visant à sécuriser l'IA contre les abus. Les Nations unies ont également annoncé la mise en place d'un comité consultatif sur l'IA avec pour objectif de mettre l'accent sur l'exploitation responsable de cette technologie par tous.

In We Are Tech Africa

MAURITANIE

Le FMI projette une croissance de 14,3 % en 2025, avec le démarrage du projet gazier GTA

L'accélération prévue de la croissance économique mauritanienne découlera essentiellement de l'entrée en production du gisement gazier Grand Tortue Ahmeyim situé à cheval sur la frontière maritime avec le Sénégal.

Le Fonds monétaire international (FMI) estime que la croissance de l'économie mauritanienne devrait se situer à 5,1 % en 2024 avant d'atteindre 14,3% en 2025, grâce à l'entrée en production du gisement gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) situé à cheval sur la frontière maritime avec le Sénégal. « Nous prévoyons que la production au niveau du champ GTA commencera au cours du premier semestre 2024 et que les exportations de gaz naturel débuteront durant le second semestre. Ce qui contribuera positivement à la croissance du PIB, à partir de 2024 », a déclaré Felix Fischer, le chef de la mission d'experts dépêchée fin octobre 2023 par l'institution financière en Mauritanie. Fischer a précisé, dans des propos rapportés par Bloomberg, qu'une importante capacité de production



de gaz ne sera cependant atteinte qu'en 2025. « C'est à ce moment-là que l'impact sera le plus important. Nous prévoyons une croissance économique de 14,3 % en 2025, lorsque les exportations de gaz vont représenter 11,6 % du total des exportations du pays », a-t-il indiqué. Opéré par les sociétés BP et Kosmos Energy, le projet

GTA devrait produire 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an durant une première étape. Selon les prévisions des deux compagnies, les volumes de production de-vraient ensuite atteindre 5 millions de tonnes par an en 2027 et 10 millions de tonnes à partir de 2030.

La Mauritanie devrait égale-

ment consolider sa position de puissance gazière montante dans les années à venir, grâce à l'exploitation du gisement de Bir Allah. Les réserves de ce champ gazier situé exclusivement dans les eaux territoriales mauritaniennes sont estimées à 80 000 milliards de pieds cubes.

In Agence Ecofin

TUNISIE

Le gouvernement lance une plateforme numérique pour améliorer la qualité du système éducatif

Depuis la pandémie de Covid-19, la transition des écoles vers l'enseignement numérique est devenue une urgence. Celle-ci doit s'accompagner de l'adoption de technologies numériques et de nouvelles pédagogies pour garantir aux élèves des compétences et qualifications actuelles. Le ministère tunisien de l'Education nationale a lancé le mercredi 3 janvier une plateforme numérique éducative baptisée « L'école de la Tunisie du futur ». Elle permet aux élèves et à leurs parents de bénéficier d'un suivi numérique continu afin d'assurer la transparence et la qualité de

l'enseignement. La plateforme est accessible à l'adresse <http://www.tarbia.tn/fr>. Elle offre des espaces dédiés aux enseignants, aux élèves et aux parents notamment pour l'inscription, les services administratifs, la formation à distance, et le suivi des élèves en matière d'effectifs, d'absences, de sanctions, de devoirs à domicile, ainsi que divers services liés à la restauration, aux bourses et à l'orientation scolaires. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie numérique du ministère de l'Education, mais également dans le cadre de réalisation

du projet « une école moderne au-dessus de chaque colline ». Le projet vise à connecter 3 300 écoles à l'Internet haut débit au cours de l'année scolaire 2023-2024. Selon Mohamed Ali Boughdiri, le ministre chargé de l'Education, tous ces projets soulignent l'importance cruciale de la transition numérique pour améliorer la qualité du processus éducatif. La plateforme permettra ainsi de renforcer la transparence et l'efficacité de l'enseignement, tout en offrant des services liés à la restauration, aux bourses et à l'orientation scolaire.

In We Are Tech Africa

SÉNÉGAL

La Cour constitutionnelle rejette le dossier de Ousmane Sonko

La Cour constitutionnelle sénégalaise a rejeté vendredi le dossier de candidature d'Ousmane Sonko. Le président de la Cour constitutionnelle a estimé qu'une pièce capitale manque au dossier de candidature de l'opposant. Il s'agirait de l'attestation de paiement de la caution signée par le directeur de la Caisse

des dépôts et consignations. Ce précieux sésame lui avait été refusé. La défense insiste sur le fait que le dossier de son client est complet. Les avocats de Ousmane Sonko affirment qu'il a d'ailleurs payé la caution d'environ 45 000 euros. Le leader de l'opposition, toujours selon sa défense, a également réussi à obtenir

les parrainages requis pour sa candidature. Un autre obstacle subsiste : les formulaires de collecte de ces parrainages. L'organe en charge de leur délivrance a répondu négativement à la demande formulée par l'opposition pour leur délivrance. Depuis la confirmation de la condamnation de la Cour suprême à six

mois de prison avec sursis pour diffamation con, le sort d'Ousmane Sonko était presque scellé. S'il n'obtient pas gain de cause devant les tribunaux, son parti, le PASTEF, envisage de présenter le 25 février prochain Bassirou Diomaye Faye, lui aussi incarcéré.

In Africanews

CAMEROUN, PRÉCURSEUR EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

400 naissances par fécondation in vitro

Au Cameroun, le Centre hospitalier de recherche et d'application en chirurgie endoscopique et reproduction humaine Paul et Chantal Biya (Chracerh) de Yaoundé, a réalisé 400 naissances par fécondation in vitro (FIV) depuis sa création en 2016. « Aujourd'hui, nous avons atteint le

record de 400 bébés nés par fécondation in vitro depuis que nous avons commencé ici. On avait mis le cap à 500, mais c'est pour 2025. Cela veut dire qu'il nous en reste 100 », se réjouit le Pr Jean Marie Kasia, administrateur directeur général du Centre hospitalier de recherche et

d'application en chirurgie endoscopique et reproduction humaine Paul et Chantal Biya (Chracerh) à Yaoundé, dans des propos rapportés par Cameroon Tribune et Stop Blablacem. Le centre avait initialement fixé l'objectif de 300 naissances en 2021, mais il a fallu six ans pour atteindre

ce chiffre. A présent, l'objectif est de 500 naissances d'ici 2025, avec une confiance que ce chiffre pourrait être dépassé grâce aux progrès de la PMA. Notons que le Chracerh est le premier établissement public en Afrique subsaharienne à pratiquer la FIV.

In Agence Ecofin

CAN-2023 (ALGÉRIE): MATCH AMICAL DE PRÉPARATION

L'Algérie remporte la confrontation contre le Togo

Ramy Bensebaini a marqué son huitième but, soit un record pour un défenseur en équipe nationale, et Islam Slimani porte son compte buts en sélection nationale à 45 buts, ce qui constitue un record très difficile à égaler.

L'équipe nationale de football s'est imposée face à la sélection togolaise, 3-0 (mi-temps 1-0), en match amical disputé vendredi soir au stade de Kégué à Lomé. Les "Verts" ont ouvert le score par Ramy Bensebaini (20e). En seconde période, l'Algérie a accentué sa domination en ajoutant deux autres buts par Islam Slimani (55e) et Bensebaini (69e). Cette rencontre entre dans le cadre de la préparation des "Verts" pour la 34e Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). L'équipe nationale a ainsi dominé une équipe togolaise, non qualifiée à la CAN 2023 et de surcroît constitué principalement de joueurs locaux. La rencontre a permis aux verts de jouer dans des conditions comparables avec celles qu'ils vont connaître en Côte d'Ivoire. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, lors de la conférence de presse a exprimé sa satisfaction à l'issue du match au regard de la large victoire face à l'équipe togolaise. « On a eu la possibili-



té de jouer dans les conditions qu'on va trouver à Bouaké, donc, on est satisfait de cette rencontre » a-t-il déclaré. La rencontre a également permis une revue d'effectifs puisque la quasi-totalité des verts sélectionnés ont joué dans ce match. L'Algérie affrontera mardi en match amical le Burundi, une équipe qui ne s'est pas qualifiée également à la Can. Une occasion supplémentaire pour l'EN de tester les réglages avant son premier match de la Can 2023 prévu le 15 janvier contre l'Angola. L'Algérie veut jouer ce second match amical à 15 heures pour être dans les mêmes conditions que celles prévues lors du second match contre le Burkina Faso qui est prévu aux mêmes heures. A cet égard, le chargé de communication de la

Fédération algérienne de football (FAF), Aboud Salah Bey, a indiqué vendredi, que l'entraîneur national, Djamel Belmadi a demandé d'avancer à 15h00, l'heure du second match amical de la sélection algérienne, prévu mardi 9 janvier face au Burundi, initialement programmé à 20h00, au stade de Kégué à Lomé au Togo, afin de mettre les joueurs dans les mêmes conditions climatiques de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). "Dans le but de mettre ses joueurs dans des conditions climatiques différentes au premier match contre le Togo, Belmadi a sollicité son homologue burundais, d'avancer l'heure du second match de préparation de mardi à 15h00

au lieu de 20h00, comme programmé initialement", a indiqué Salah Bey dans une déclaration à la Chaîne I de la radio nationale. Selon la même source, "le but de ce changement est pour observer le comportement des "Verts" par rapport au changement des conditions climatiques, surtout devant une sélection du Burundi qui est d'un niveau supérieur à celle du Togo, adversaire de l'Algérie, ce soir (vendredi) au stade de Kégué de Lomé". Aboud Salah Bey a souligné que le sélectionneur national a tiré les enseignements nécessaires de l'édition de la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, en prenant le soin de parer à toute éventualité, et d'éviter toute mauvaise surprise".

R.R.

LIGUE 1 MOBILIS : 12^E JOURNÉE

Sétif provisoirement à la seconde place

L'Entente de Sétif s'est provisoirement emparée de la deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, après sa victoire (1-0) chez le NC Magra, en match disputé vendredi après-midi à Magra, pour le compte de la douzième journée, marquée par deux autres succès en déplacement. L'unique réalisation sétifienne dans ce match a été l'œuvre de Lahemri, sur pénalty à l'heure de jeu, offrant ainsi à son équipe la place de Dauphin, qu'elle occupe seule avec 20 points, au moment où le NCM reste scotché à sa onzième place, avec 15 unités au compteur. Cette douzième journée a été marquée par deux autres victoires en déplacement, à commencer par celle du Paradou AC à Oued Souf, où il n'a fait qu'une bouchée de la lanterne-rouge, l'USS Outre la qualité de jeu, les Pacistes ont littéralement fait parler la poudre dans cette rencontre, en l'emportant assez facilement (4-1), grâce notamment à Titraoui (14'), Tahar (24'), Boulebina (64') et Ramdaoui (67'), au moment où Siabe a sauvé l'honneur pour l'équipe locale, en trans-

formant un pénalty à la 51' minute de jeu. Un précieux succès en déplacement pour les Jaunes et Bleu, qui se hissent sur la troisième marche du podium, ex-aequo avec la JS Saoura, qui compte également 19 points, au moment où le club de Oued Souf continue de souffrir dans les abysses du classement, en restant bon dernier, avec seulement quatre unités au compteur. Autre importante victoire en déplacement ce vendredi, celle de l'USM Alger, qui après des débuts difficiles en championnat semble avoir commencé à trouver son rythme de croisière, comme en témoigne sa dernière belle prestation à Chelf, où elle a dominé l'ASO locale (1-0), grâce à Merili, auteur d'un superbe coup franc direct des 25 mètres (37'). Un important succès en déplacement, qui ramène les Rouge et Noir à seulement trois unités de la JS Kabylie (12e), tout en ayant trois matchs en retard, alors que l'ASO reste 10e, avec 15 points au compteur. Autres faits marquants ce vendredi et qui méritent d'être soulignés, la première victoire de la saison pour le nouveau

promu, l'ES Ben Aknoun, l'ayant emporté (2-1) contre le MC Oran, auquel il cède au passage la place de premier reléguable. En effet, grâce à cette importante victoire à domicile, l'ESBA se hisse à la 14e place, avec sept points, soit avec une longueur d'avance sur le club d'El Hamri, qui se retrouve dans une position de reléguable (15e/6 pts). De son côté, le CS Constantine n'a pas su profiter de l'avantage du terrain et soutien des Sanafir pour surclasser l'US Biskra, ayant réussi à l'accrocher (1-1) dans son antre Hamlaoui. Les Zibans avaient même mené au score, grâce à Chérif Siyam (33'), avant de concéder l'égalisation devant Dib, ayant transformé un pénalty à la 39'. Une bien mauvaise affaire pour le vieux club constantinois, qui se contente de la cinquième place au classement général, avec 17 points, alors qu'en cas de victoire, il aurait pu rejoindre le PAC et la JSS sur la troisième marche du podium, avec 19 unités. Les péripéties de cette 12e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement de deux

autres matchs, dont le duel au sommet entre le Mouloudia d'Alger et la JS Kabylie. Un choc des titans, avec de sérieux enjeux sportifs, car si le Doyen espère l'emporter pour consolider sa première place au classement général, les Canaris (12es/14 pts) voudront également réussir un bon résultat, pour se relancer dans la course aux premiers rôles.

Dans l'autre match, prévu samedi, entre la JS Saoura et l'USM Khenchela, l'enjeu sera pratiquement le même, car le club de Béchar (3e/19 pts) voudra probablement profiter de l'avantage du terrain pour l'emporter et reconquérir la place de Dauphin, qui lui a été subtilisée par l'ESS en ouverture de cette 12e journée. Il est à rappeler que le huitième et dernier match inscrit au programme de cette 12e journée, entre le MC El Bayadh et le CR Belouizdad, il a été reporté à une date ultérieure, sur demande du club hôte, car son équipe ne s'est pas encore remise du grave accident de la route, qui a fait deux morts parmi ses rangs dernièrement.

APS

LIGUE 2 AMATEUR : L'O. AKBOU ET LE RC KOUBA SOLIDES LEADERS

Les deux leaders du championnat de Ligue 2 amateur de football, l'Olympique Akbou (Centre-Est) et le RC Kouba (Centre-Ouest) ont passé un week-end tranquille, en conservant leur première place, au terme de la 10e journée disputée vendredi et qui se poursuivra samedi. Dans le groupe Centre-Est, l'O. Akbou poursuit sa belle aventure en l'emportant à domicile devant, un ex-club de l'élite, l'AS Ain-Mlila (3-1). Mené (1-0) en 1re mi-temps, le club promu cette saison en Ligue 2, a trouvé les ressources nécessaires pour renverser la situation en seconde période. Cette victoire, permet aux Olympiens de garder trois longueurs d'avance sur son plus proche poursuivant, la JS Bordj Menaïel qui s'est imposée petitement devant le MC El-Eulma (1-0). Cette journée a été favorable aux deux clubs de Batna (CAB et MSPB), qui ont enfoncé davantage dans les profondeurs du classement général, deux ex-grands clubs de l'élite à savoir, l'USM Harrach (1-2) et l'USM. Annaba (1-3). Cette dernière désormais 16e et dernière, s'est inclinée à domicile. Deux matches du milieu de tableau se joueront demain samedi: Il s'agit du derby de l'Est: MO Constantine/NRB Teleghma, et celui du Sud :O. Magrane/IRB Ouargla. Au centre-Ouest, le RC Kouba a été le principal bénéficiaire de cette journée en réussissant un coup double. D'abord, il a creusé l'écart sur son poursuivant direct l'ES Mostaganem accroché à Boufarik (0-0), ensuite il a remporté le "big derby algérois" de la Ligue 2 devant son éternel rival le NA Hussein-Dey (1-0) dont leurs matches ont été de tout temps fort disputés. Les "Vert et Blanc" doivent une fière chandelle à leur stratège Yahia-Chérif (39 ans) qui a libéré les siens à la (87e minute) au moment où le match allait vers un score de parité (0-0). Le dauphin, l'ES Mostaganem s'est contenté d'un nul vierge sur le terrain du WO Boufarik, et qui se retrouve désormais à trois longueurs du leader koubéen. Le GC Mascara auteur d'une belle victoire sur l'O.Médéa, remonte sur le podium, à deux points seulement du dauphin, l'ES Mostaganem, gardant toutes ses chances d'accession, alors qu'il reste deux tiers de la saison à parcourir. Cette 10e journée a sonné le réveil de l'ASM Oran et du RC Arba, vainqueurs respectifs de l'ESM Koléa (2-1) et du SKAF Miliana (2-0) mettant fin à une série de mauvais résultats. Les derbies de l'Ouest, SC Mecheria/JSM Tiaret (0-0) et WA Mostaganem -CR Témouchent (1-1) se sont terminés sur un score de parité. La journée prendra fin aujourd'hui samedi avec le dernier match qui verra le MCB Oued Sly partir largement favori face au promu et lanterne rouge la JS Guir Abadla.

APS

DANS MOINS D'UNE SEMAINE, YENNAYER, LE NOUVEL AN BERBERE

«Asseggas ameggas !», diront les Algériens

En Algérie, ainsi que dans tous les pays de l'Afrique du Nord, le Nouvel An se fête deux fois au mois de janvier. En plus du jour de l'an du calendrier grégorien, les Algériens célèbrent Yennayer, la nouvelle année amazighe, chaque 12 du mois de janvier.

Appelé aussi nayer, ennayer, ou laâdjouza, Yennayer est un mot amazigh désignant le premier mois dans le calendrier berbère. La tradition orale fait remonter ses origines à 950 av J-C, lors de la succession du roi Sheshnaq 1er au trône qui, étant d'origine amazigh, fonda la 22e dynastie pharaonique, mais la première qui fut berbère. Cette date, étant d'une grande importance, a été choisie afin de commémorer cet événement qui a marqué l'histoire de l'Afrique du Nord, bien que Yennayer fût célébré depuis la nuit des temps par nos ancêtres qui ont su préserver ce précieux héritage et le conserver de génération en génération. Qui dit Yennayer, dit légende, et la plus connue est celle de laâdjouza (la vieille). On raconte qu'après que les enfants aient fait le tour du voisinage et aient amassé des bonbons et des friandises, une vieille apparaît alors tard la nuit et, en guise de punition, reprend toute cette récolte aux petits qui n'ont pas été très sage durant l'année.

La célébration de yennayer à travers l'Algérie se fait différemment d'une région à l'autre et selon le village; en dépit des différents rituels adoptés par ces dernières, elles restent toutes unies par un seul espoir : celui d'un bon présage pour une année féconde, et ce à travers la



préparation de plats copieux. Quelques jours avant la nouvelle année amazigh, les préparatifs de la fête commencent dans la joie et la bonne humeur ; vous pouvez donc déambuler joyeusement dans les marchés où toutes sortes de gourmandises, de fruits secs et de légumes vous chatouillent les narines et réveillent vos papilles. Yennayer est célébré presque de la même manière en kabylie; les maisons subissent un nettoyage profond

afin d'y accueillir les convives, les tâches commencées doivent être achevées ce jour-là, à l'instar du tissage ou une construction, et vous pouvez assister à de divers rituels mais surtout vous réjouir des succulents plats tels que le couscous, le berkoukes ou la rechta, tous garnis de morceaux généreux de viande rouge ou blanche, et de légumes secs, selon ce qu'a offert la saison. Cette tradition culinaire se sert dans un plat en bois très large et

creux où tout le monde se réunit autour pour profiter d'un moment de partage et d'amour. Plus tard dans la soirée, les familles et leurs convives se retrouvent encore autour d'un autre plat très large, mais cette fois-ci contenant des friandises et des fruits secs. A l'Est par exemple, la préparation pour cet événement se fait en nettoyant les maisons, en changeant tout ce qui est usés et bien évidemment en préparant un repas

généreux et riche en produits de la terre. A l'ouest ce rituel se distingue avec un festival des plus incroyables appelé Ayred (lion) où les plus jeunes habitants se déguisent en portant des masques et des peaux d'animaux séchées, allant de maison en maison, accompagnés de chant en chœur et de bruits de percussion, afin de récolter des dons (produits de la terre) qui seront par la suite offerts à ceux dans le besoin. **I.Med**

EL TARF

Ksar Lalla Fatma classé site archéologique national protégé

Le ministère de la Culture et des Arts vient d'approuver le classement de Ksar Lalla Fatma, situé dans une forêt de chêne-liège à Oued Djenane, dans la commune d'El Aioun (40 km à l'Est d'El Tarf), en tant que site archéologique national protégé, affirmé, jeudi, le directeur de la culture et des arts, Abdelkader Azzedine.

Ce responsable, précisant que le classement de ce monument, qui comprend de nombreux vestiges archéologiques romains, byzantins et islamiques, fait suite à la levée des réserves émises par la commission nationale des monuments et sites, a souligné que ce classement "fournira une couverture juridique qui aidera à protéger et à valoriser ce monument historique".

Selon M. Azzedine, ses services ont déjà pris des mesures pour protéger le site de Lalla Fatma, constitué d'une villa de deux étages construits en moellons, un ensemble de fermes, des pressoirs à olives et des espaces pour la transformation des produits agricoles.

La première phase de l'étude relative à la restauration, dûment achevée, a été soumise à l'approbation du ministère de tutelle en vue d'entamer des travaux destinés à transformer ce site archéologique en pôle touristique de premier plan, a ajouté le même responsable.

Ce dernier n'a pas exclu la possibilité d'y organiser, après achèvement de la restauration, un événement culturel et

artistique national à même de valoriser le site et de renforcer son attractivité touristique.

Il convient de noter que la construction de Ksar Lalla Fatma remonte à la période romaine, entre le IIIe et le IVe siècle après JC.

Des documents historiques indiquent que ce palais, qui comprend de nombreux vestiges archéologiques romains, byzantins et islamiques, avait été utilisé par les Byzantins qui y ont apporté de nombreuses modifications afin d'en

faire une tour de défenses. En revanche, les musulmans, qui l'ont utilisé à différentes fins, n'y ont apporté aucune modification

I.Med/Agence

SIDI BEL-ABBÈS :

Lancement de la manifestation culturelle "Théâtre pour enfant"

La manifestation culturelle "théâtre pour enfant" a été lancée, mardi au Théâtre régional de Sidi Bel Abbes, dans le cadre des représentations programmées à l'occasion des vacances d'hiver, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de cet établissement culturel.

La chargée de l'information et de la communication, Abbassia Madouni, a indiqué que le Théâtre régional de Sidi Bel Abbes a élaboré un programme varié et riche, à l'occasion des vacances d'hiver, où les enfants auront rendez-vous avec des représentations théâtrales, qui seront présentées par diverses coopératives et associations culturelles.

L'intervenante a souligné que cet événement culturel, devenu un rendez-vous important pour les enfants et leurs parents, comprend la participation d'éminentes coopératives culturelles locales telles que l'Association

culturelle "Chada-Et-Tarab", l'Association "le Train de l'Art", "Lanternes pour activités culturelles et artistiques", "El Mechâal" et "Patrimoine et authenticité", ajoutant qu'en plus de ces représentations théâtrales, des activités culturelles, récréatives, ainsi que des jeux de magie, seront présentés aux enfants. Concernant les représentations théâtrales programmées dans le cadre de la manifestation "Théâtre pour enfants", la même source a révélé que la première représentation théâtrale est intitulée "Gharidi ya Palestine", mise en scène par Hadj Miloud, qui traite de la souffrance du peuple palestinien, suite à l'agression barbare sioniste.

Dans le cadre de cet événement culturel, les représentations théâtrales "Harry, Farry wa Alwan", "Le jardin des couleurs" et "Le retour de Lulu et Nounou au pays des merveilles" seront au programme, selon la responsable de l'information et de la communication,

au Théâtre Régional de Sidi Bel Abbes, qui a déclaré que "ces représentations sont programmées chaque jour à 15 heures, jusqu'au 6 janvier en cours". La maison de la culture "Kateb Yacine" de la ville de Sidi Bel Abbes a programmé, pour sa part, des spectacles de théâtre l'occasion des vacances d'hiver, a souligné la directrice de cet établissement culturel, Aber Chahra. Un riche programme a été également concocté pour les enfants, trois jours durant, à partir de lundi, avec trois pièces théâtrales, notamment "orange bleue" de l'association locale culturelle "Adhim Fatiha du théâtre pour enfants", "Kikou wa Mimou" de l'association "Hassan Hasni de Sidi Bel Abbes" et "Hakaouati" (le conteur) de la coopérative culturelle "Dik" de Sidi Bel Abbes, signalant que cette manifestation culturelle est organisée sous l'égide de la direction de la Culture et des Arts de Sidi Bel Abbes.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES
INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia, organise un Concours sur titre dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structures d'affectation (*)	Autres conditions
Ingenieur d'Etat des Travaux Publics	Concours sur titre	Diplôme d'Ingenieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	<p>Etre titulaire d'un diplôme d'Ingenieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités classées par ordre de priorité comme suit :</p> <p>1 - Travaux publics.</p> <p>- Génie Civil, option Travaux Publics.</p> <p>- Génie Civil, option Voies et Ouvrages d'Art.</p> <p>- Génie Civil, option infrastructures routières.</p> <p>- Génie Civil, option Ouvrages d'Art.</p> <p>- Génie Civil, option Travaux publics et aménagement.</p> <p>2 - Génie Civil Polytechnique.</p> <p>- Génie Civil, option Pathologies des Ouvrages d'Art.</p> <p>- Génie Civil, option Ponts et Voies de Communication.</p> <p>- Génie Civil, option Ingénierie des Voies de Communication et Ouvrages d'Art.</p> <p>- Génie Civil, option Ouvrages d'Art et Infrastructures.</p> <p>- Génie Civil, option Génie Civil Maritime.</p> <p>4 - Génie Civil, option Géotechnique</p>	01	Direction des Travaux publics	1

1)- Constitution du Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures aux concours sur titre devront comporter les pièces ou documents suivants :

- Une demande manuscrite ;
 - Une copie de la pièce d'identité ;
 - Une copie du diplôme exigé, auquel sera joint de relevé de notes du cursus de formation.
 - Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat
- Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans le grade postulé, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours ;
 - Certificat de résidence, pour les concours de recrutement dans les emplois localisés dans les wilayas ou les communes éloignées ;
 - Extrait de l'acte de naissance n° 13 ;
 - Certificats médicaux ;
 - Deux (02) photos d'identité ;
 - Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celle-ci doivent être dûment visés par l'organe de sécurité, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
 - Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
 - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
 - Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
 - Une fiche familiale, pour les candidats mariés.

(02) Les dossiers de candidatures doivent être transmis à la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Béjaia, sise au 05, Bd des Frères Bouaouina à Béjaia, dans un délai de (15) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis.

(03) Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

L'EXPRESS DU 7/01/2024

ANEP : N° 2416000410

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : N° 0.000.1201.90060.70

Tébessa le 21/12/2022

AVIS D'UN CONCOURS RESTREINT N° 58/ D E P / 2023

La Direction des Équipements Publics de la wilaya de TEBESSA, lance un concours d'un restreint concernant :

Objet : Etude, suivi et réalisation d'un collège type 6 au niveau du site des 5700 LFL - Pole Doukkane , POS 28 , commune de Tébessa , wilaya de TEBESSA (cité d'habitat intégrés 2023)

Projet : Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 6 au niveau du site des 5700 LFL - Pole Doukkane , POS 28 , commune de Tébessa , wilaya de TEBESSA

Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, bureaux d'études publics ainsi bureaux d'études d'architectes déposant d'un agrément en cours de validité et inscrit dans le tableau des architectes (CNDA), présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

1- Capacité professionnelle :

Pour les bureaux d'études privés agréés ou architecte agréé, justifiant :

- De l'agrément de l'année en cours ;
- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement établi statut en cas de société (SCP).

Pour les bureaux d'études publics, justifiant :

- De statut d'entreprise public économique (EPE)
- Copie de l'extrait du registre de commerce portant code 607009.
- D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.

2- Capacité financière :

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire total des trois dernières années supérieur ou égale à 2 000 000,00DA , sera justifier par le C20.

3- Capacité techniques :

- Références professionnelles :

- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) d'un projet de catégorie B ou plus, ou 02 projets de catégorie A, fournis par des administrations publiques.

- Moyens humains :

Disposent d'un minimum de personnel, justifié par les CV, les diplômes, l'état nominal CNAS, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail pour :

- Un chef de projet architecte ou ingénieur génie civil ou Master en bâtiment ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
- Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de deux (02) ans.

Les Moyens Humains utilisés dans l'éligibilité ne seront pas pris en considération dans l'évaluation Technique

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements Publics (DEP) de la wilaya de Tébessa sise à côté de la maison de culture Tébessa.

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature.

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « dossier de candidature ». Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, et ne comporte que la mention suivante :

Monsieur le Directeur des Equipements Publics

AVIS D'UN CONCOURS RESTREINT N° 58 / D.E.P / 2023

L'objet: Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 6 au niveau du site des 5700 LFL - Pole Doukkane , POS 28 , commune de Tébessa , wilaya de TEBESSA (1^{ère} Phase).

Il n'a servir que par la commission d'examen des plis et d'évaluation des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

" Monsieur le Directeur des Equipements Publics "

(DEP) de la Wilaya de Tébessa à côté de la maison de culture -Tébessa.

L'offre de candidature contiendra les documents suivants exigés par le cahier des charges.

➤ Dossier de candidature

1. Déclaration de candidature signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
→ En cas de groupement, il doit présenter une seule déclaration.
2. Déclaration de probité signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
→ En cas de groupement, il doit présenter une déclaration pour chaque membre
3. Une copie du statut pour les personnes morales.
4. Une copie du statut pour les bureaux d'études publics.
5. Copie du registre de commerce légalisé par CNRC pour les sociétés professionnelles d'engineering.
6. Copie de l'extrait du registre de commerce portant code 607009.
7. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société.
8. Attestations de bonne exécution.
9. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants à savoir :
 - ⊖ L'Agrément.
 - ⊖ Copie de l'attestation de mise à jour de l'Ordre des Architectes mise en vigueur (pour l'année en cours).
 - ⊖ Références bancaires (attestation de solvabilité + RIB).
 - ⊖ Capacités techniques : moyens humains et références professionnelles.
10. Les bilans financiers des trois derniers exercices accompagnés de documents officiels attestant leur dépôt auprès des services des impôts, justifié par l'attestation C20 délivrée par les services des impôts.
11. Une copie du Protocole d'accord en cas de groupement.

La durée de préparation des offres :

• La durée de préparation des offres visée à cinq (05) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Jour et heure limite de dépôt des offres :

• Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14H.00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Jour et heure d'ouverture des plis :

• L'ouverture des plis des dossiers de candidature, se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

• Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour y assister.

Attribution et recours :

• L'avis d'attribution provisoire du marché est inséré dans les organes de presse qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres, lorsque cela est possible.

• Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'infirmité ou l'annulation de la procédure dans le cadre d'un appel d'offre, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya.

L'EXPRESS DU 7/01/2024

ANEP : N° 2323006616

LE MAIRE DE LA VILLE RÉCLAME 700 MILLIONS DE DOLLARS

New York poursuit les compagnies d'autocars transportant des migrants depuis le Texas

Plus de 33 000 migrants ont été transportés du Texas jusqu'à New York depuis le printemps 2022. Eric Adams, le maire démocrate de la ville, réclame 700 millions de dollars à dix-sept compagnies d'autocar impliquées dans cette opération.

Dans une allocution filmée, diffusée sur le site du magazine américain Forbes, Eric Adams, le maire démocrate de New York, a annoncé jeudi 4 janvier porter plainte contre dix-sept compagnies d'autocars ayant acheminé plus de 33 000 migrants originaires d'Amérique du Sud depuis le Texas ces dix-huit derniers mois. Il leur réclame 700 millions de dollars, montant équivalent à l'argent dépensé par la ville dans la prise en charge de ces migrants.

À l'origine de cette opération de transport de grande ampleur, Greg Abbott, le gouverneur républicain de l'État du Texas.



"Nous ne pouvons pas assumer seuls les coûts des combines politiques de l'État du Texas", a ainsi scandé Eric Adams, accusant Greg Abbott d'"utiliser les migrants comme des pions politiques". Ce n'est pas la première fois

que le maire de New York alerte sur l'afflux massif de migrants dans sa ville. En septembre 2022, Eric Adams avait déjà qualifié la situation de "crise humanitaire". Il faut dire que la situation de New York est particulière, puisqu'il s'agit de la

seule ville des États-Unis légalement tenue de garantir un "droit à un abri d'urgence", en vertu de l'article 17 de la Constitution de l'État de New York.

Une obligation qui a un coût et que le maire de la ville ne sou-

haite désormais plus payer seul. "Le recours en justice d'aujourd'hui est un avertissement lancé à tous ceux qui choisissent d'enfreindre ainsi la loi", a-t-il averti à la fin de son allocution.

In Courrier international

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère De L'Hydraulique
 Direction des ressources en Eau de la wilaya de Tamanrasset
 Adresse: BP 126 rue Amir Abdelkader laksar Elfougani Tamanrasset

MISE EN DEMEURE N°01

Projet : REHABILITATION DE LA STEP DE TAMANRASSET

- Vu le marché n°03/2023 en date du 27/09/2023 passé conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15/247 en date de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public

Cocontractant : entreprise des travaux hydrauliques Dehane Brahim

- Vu l'ordre n°01 concernant le démarrage d'exécution des travaux signé le 05/11/2023.
- Vu la correspondance n°1609/ DRE TAM/2023 en date du 13/12/2023 concernant le démarrage effectif des travaux.
- Vu la non réponse à la correspondance citée en haut pendant plus de huit (08) jours.
- Vu la non présence effective au chantier.
- Vu la non réalisation du projet depuis la signature de l'ODS.
- Vu le non respect du planning de réalisation.

L'entreprise des travaux hydrauliques Dehane Brahim titulaire du marché n°03/2023 en date du 27/09/2023 concernant la réhabilitation de la STEP de Tamanrasset est Mise en Demeure N°01 de commencer les travaux et la présence effective en chantier avec toutes les moyens matériels et humains demandés et de rattrapé le retard enregistré dans un délai de huit (08) jours à partir de l'apparition de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi toutes les mesures correctives seront prises à l'encontre de l'entreprise selon la réglementation en vigueur

L'EXPRESS DU 7/01/2024 ANEP : N° 2416000296

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya de Laghouat
 Direction des Travaux Publics
 Avis d'appel d'offres ouvert N° : 22 / 2023
 IDENTIFICATION FISCAL NIF : 408015000003070

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES ANNUALES

- LOT N° 01: ACQUISITION D'UN CAMION BENNE (6X4)
- LOT N° 02: ACQUISITION DE TROIS VEHICULES UTILITAIRES TYPE COMBI
- LOT N° 03: ACQUISITION D'UN TRACTEUR ROUTIER (6X4)

* Les fabricants et les importateurs et les agents agréés et les Distributeurs agréés dans le domaine selon l'objet du cahier des charges portant :

- 01- registre de commerce électronique avec le code d'activité demandé.
- 02-attestation d'agrément.
- 03-Avoir déjà vendu dans les (10) dix dernières années au moins un (01) camion type (CAMION BENNE 6X4) ou un (01) VEHICULES type (VEHICULES UTILITAIRES TYPE COMBI) ou un (01) TRACTEUR type (TRACTEUR ROUTIER 6X4)

Intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des travaux publics - route de Djelfa - Laghouat, dès la parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées 15 jours à 14h 00, à compter de la date de la première parution du présent avis sur un quotidien national ou le BOMOP.

L'offre est présentée sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offre - n°22/2023 l'objet de l'appel d'offre, l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres). Cette enveloppe comportera trois autres enveloppes scellées : (dossier de candidatures)-(l'offre technique)-(l'offre financière)

Sont insérés dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention " dossier de candidature" " offre technique" ou " Offre financière" selon le cas.

1- Enveloppe de dossier de candidature : Doit comporter les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature.
- Déclaration de propreté.
- Statuts pour les sociétés.
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- copie du registre de commerce électronique
- Copie d'attestation d'agrément
- copie des bilans financiers pour les années 2020, 2021 et 2022 visés par des commissaires aux comptes ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.
- copies des catalogues, attestation de conformité visée par le soumissionnaire.
- copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés en cours de validité.
- copie des mises à jour de CNAS, CASNOS en cours de validité
- copie de l'extrait de rôle apurée ou par échéancier valide.
- copie de la carte d'identification fiscale et numéro d'identification statistique (NIS) (NIF)

2- Enveloppe de l'offre technique : Doit comporter les pièces suivantes :

- Déclaration à soucrire
- Détail de livraison
- attestation de garantie.
- Engagement des services après ventes
- Mémoire technique
- Le cahier des charges portant la mention manuscrite " lu et accepté "
- Fiches techniques

3- Enveloppes de l'offre financière : Doit comporter les pièces suivantes :

- la lettre de soumission,
- Le bordereau des prix unitaires.
- le devis quantitative et estimatif.

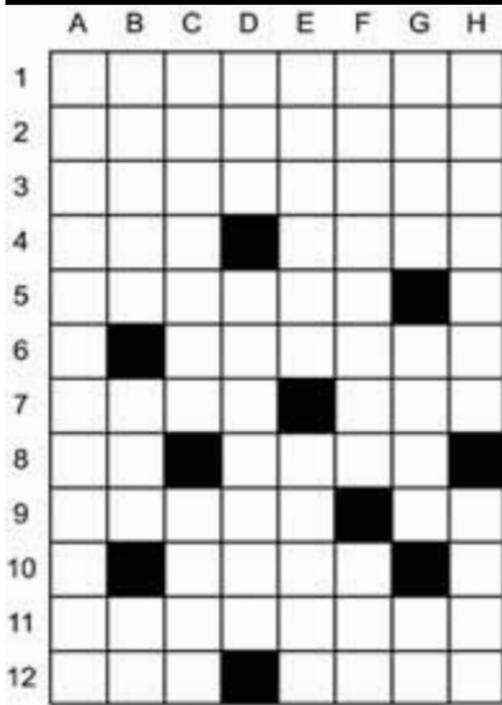
Séance d'ouverture des plis : L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue les jours de dépôt des offres, la séance se tiendra au siège de la Direction des Travaux Publics - Route de Djelfa - Laghouat, en présence des soumissionnaires à 14h30. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

* Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt et d'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant (à la même heure) NDLR.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres cent cinq (105) jours à compter de la date limite de dépôt des offres

L'EXPRESS DU 7/01/2024 ANEP : N° 2416000295

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Outil de découpe.
- B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
- C. Qui bougent. Mécontenta certainement.
- D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
- E. Destination de voyage. Oiseaux ratites d'Australie.
- F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
- G. Une huile dans le pétrole. Qui manquent de dynamisme. Terminaison de verbe.
- H. Choisis de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

- 1. Construire.
- 2. Jeudi fêté en se grimant.
- 3. Fossilsé.
- 4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
- 5. Méditent.
- 6. Premier morceau du pain.
- 7. Elle inspira Aragon. Pas à eux.
- 8. Pascal. Couvert.
- 9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
- 10. Prince troyen, héros de Virgile.
- 11. Passer un déguisement.
- 12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

LES MOTS FLÉCHÉS

EDUCATION STRICTE	ALLER AU PROCÈS	TOURNE DE TRAVERS	COURTE INFO	FERA DE LA PLACE	ILS FONT DES BUI-LES PRÈS DU PO			
ILS SONT BIEN NÉS	BONNE ISOLATION	BON POUR LA LIGNE	MONTE-CHARGE	ESPRITS DE CORPS	MI-CLOSE			
MOMENT TRISTE								
CHÂTEAU DE LA LOIRE								
		BIEN DÉRIDÉ						
CHARME PARTICULIER			EMPE-REURS					
FOURGON								
					ZONE À URBA-NISER EN PRIORITE	PRÉDIRE UNE RÉUSSITE INCER-TAINE		
GIGAOCJET								
DESSERT CHANTILLY								
							BOTTE	BERCEAU DE BATEAU
FORMULE	ICARE SE NOYA PRÈS DE CETTE ÎLE							
		ÊTRE MOU ET NON-CHALANT	CELA SE PASSE EN INDE	VEULENT AVOIR À L'USURE	LÉGIION DE BIFFINS			
HOMME DE BIENS			ABÎMÉ	MISE EN BARLS	BIEN AU-DESSUS DU SOL			
ARBUSTE DU YEMEN								
		BATELIER						
COMPÉ-TITION								
ON LE DIT POUR LA VIE								
		ON L'UTILISE POUR MONTRER		AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE				
PRINCE VICTIME D'UN CAS ROSSE			INSTRU-MENT DE LABORA-TOIRE					



SIDOKU

3		8		6		5		
						8	3	6
9			5					
	4			2	7			
							4	1
	7			4	8			
4			3					
						9	2	5
5		2		9		3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CERAT CONVERTIR DIRECTEUR ESCRIMEUR FRELATER HANTER ITALIEN LITRE
 LOUVE MAGNOLIA MEHARI OMETTRE OUTILLE PETOIRE PRESENTER PRONOSTIC
 ROUIR SUAVITE SURSIS TALION TITILLER TRIMESTRE TRUC VAIRON VETO

R	A	C	E	T	P	R	E	E	R	N	E
U	I	I	S	R	I	E	R	E	O	V	R
E	L	T	C	I	O	T	T	R	U	C	E
T	O	S	R	M	T	N	I	O	T	T	T
C	N	O	I	E	E	A	L	L	I	A	A
E	G	N	M	S	V	H	L	V	L	R	L
R	A	O	E	T	R	N	A	I	L	E	E
I	M	R	U	R	I	U	O	R	E	C	R
D	P	P	R	E	S	N	S	C	I	N	F

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:29	DOHR 12:53	ASR 15:28	MAGHREB 17:46	ISHA 19:13
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

PLUSIEURS ROUTES COUPÉES À LA CIRCULATION DANS LE NORD DU PAYS

TEMPS FROID, NEIGEUX, VENTEUX ET PLUVIEUX SUR PLUSIEURS WILAYAS

Les intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du nord du pays ont entraîné une interruption du trafic au niveau de plusieurs routes en raison de l'accumulation des neiges, selon un bilan établi samedi par les services de la Gendarmerie nationale (GN). L'accumulation des neiges a ainsi entraîné « la fermeture de la RN-15 reliant les wilayas de

Bouira et de Tizi Ouzou, au col de Tirourda (commune d'Iferhouene), la RN-33 reliant les deux wilayas, au niveau d'Assoul (commune d'Aït Boumahdi), et la RN-30 reliant les deux wilayas, au niveau de Tizi N'Kouilal (commune d'Iboudraren) », précise le bilan. Le trafic est également interrompu sur le CW 253 reliant les wilayas de Béjaïa et

de Tizi Ouzou, au col de Chellata (commune d'Illiten), le CW 09 reliant Béjaïa et Tizi Ouzou, à Ichehadhen (commune d'Illoula Oumalou), le CW 251 reliant les deux wilayas, au col de Chréa (commune d'Aït Zikki), et le CW 128 reliant les communes de Boghni et de Draa Ben Khedda, à Kantidja (commune de Maâtkas).

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 7 JANVIER 2024 // N°721 // PRIX 20 DA

Loi relative aux forêts : un inventaire des richesses forestières nationales établi tous les dix ans

La loi relative aux forêts et aux richesses forestières, visant à leur préservation, leur valorisation et leur exploitation rationnelle dans le cadre d'une vision globale et durable, vient d'être publiée au Journal officiel (JO) n° 83.



Cette loi n°23-21, signée par le président de la République, le 23 décembre dernier, a pour objectif de définir et de fixer les règles de gestion, de protection, d'extension et de développement du patrimoine forestier national dans le cadre d'un développement durable, ainsi que l'exploitation des forêts et des terres à vocation forestière et leur protection de la déforestation et de l'érosion. Elle a également pour objet la protection de la flore et de la faune sauvages, à la conservation des sols, à la lutte contre la désertification et à la valorisation des forêts et des richesses forestières, avec la contribution des autres secteurs concernés.

Au sens de ce texte, « le patrimoine forestier national est une richesse nationale et un bien de la collectivité nationale. Il est du devoir de tout citoyen et de tout résident sur le territoire national de protéger ce patrimoine et de contribuer à son développement durable ».

La gestion durable des forêts, bois et des terres à vocation forestière, souligne cette loi, est « une priorité fondamentale » de la politique nationale de développement économique et social et s'intègre dans le processus d'aménagement du territoire.

La loi introduit surtout l'obligation de mettre en œuvre un inventaire des richesses forestières nationales, établi « tous les dix ans et mis à jour périodiquement. Cet inventaire doit permettre d'élaborer le plan national de développement forestier et d'orienter la stratégie nationale des forêts.

A travers ce nouveau texte, le déclassement d'une terre

relevant du domaine public forestier, pouvant aboutir à la perte de sa qualité de bien public de l'Etat, ne peut être effectué qu'en vertu d'un décret pris en Conseil des ministres.

Dans l'objectif de préserver le patrimoine forestier national contre les feux de forêt, cette loi interdit à l'intérieur des espaces forestiers ou à moins de 500m « l'emploi du feu pour tout usage pouvant provoquer par imprudence ou par négligence un incendie, l'utilisation du feu destiné à

la cuisson d'aliments dans des lieux non destinés et non aménagés à cet effet, l'abandon de déchets générés par les promeneurs, les randonneurs ou par toute autre personne physique ou morale et pouvant déclencher un incendie, ainsi que le camping en dehors des sites aménagés à cet effet ».

La loi introduit des peines de prison et des amendes face à tout auteur d'infractions relatives aux incendies et aux dégradations des forêts, infractions relatives aux

défrichements, pâturages et labours, infractions relatives aux constructions et occupations illicites dans le domaine public forestier ou celles relatives aux prospections, sondages, fouilles et extractions minières illicites ou de dépôt de matériaux de construction et gravats outre infractions liées aux exploitations ou usages illicites des produits forestiers ligneux et les infractions relatives aux atteintes à la richesse faunistiques et floristique.

« Est puni de la réclusion à perpétuité quiconque met le feu volontairement à des biens forestiers appartenant à l'Etat ou à des collectivités locales ou à des institutions ou organismes soumis au droit public ayant prémédité l'atteinte à la nature et à l'environnement ou la destruction de la richesse forestière et animalière ou pour un autre but illégal », selon le texte.

N.S.

SÛRETÉ DE LA NAVIGATION EN MER ROUGE

Ahmed Attaf s'entretient avec Anthony Blinken

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain,

M. Anthony Blinken, a annoncé le ministère dans un communiqué. Selon le ministère, cet appel a été l'occasion d'échanger les vues et de mener des consultations approfondies sur de

nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité au cours de ce mois. Il s'agit notamment, précise le communiqué, des questions liées à « la sécurité et à la sûreté de la navigation en mer Rouge », ainsi qu'à « la situation dans la bande de Gaza assiégé à la lumière de la nécessité d'accélérer la création des conditions nécessaires pour par-

venir à une solution juste et durable à la question palestinienne basée sur le principe de deux États ». Les discussions ont porté également, ajoute le communiqué, sur la question du Sahara occidental et le renforcement de l'implication des États-Unis dans le soutien du processus politique conduit par les Nations Unies.

R.N.

Secousse tellurique de 3,6 degrés à Mascara

Une secousse tellurique de magnitude 3,6 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 10h34 dans la wilaya de Mascara, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au nord-ouest de Hacine (wilaya de Relizane), précise la même source.

Les prix des cigarettes pour l'année 2024 publiés au Journal officiel

Les prix de vente au consommateur des cigarettes et tabac à priser, fabriqués par les trois sociétés exerçant en Algérie, ont été publiés au Journal officiel, numéro 85.

Trois arrêtés « portant publication des prix de vente des cigarettes et tabac à priser », signés par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, et des Finances, relatifs aux trois sociétés, United Tobacco Company SPA (UTC), la société Algéro-Emiratie SPA (STAEM) et British American Tobacco SPA (BAT), déterminent en effet les prix de vente au consommateur des différents produits « pour une période de douze mois, à compter du 30 décembre dernier, date à laquelle ont été publiés les arrêtés en question au Journal officiel. A noter que ces nouveaux prix sont déjà inférieurs à ceux pratiqués sur le marché, pour la majorité des produits, depuis un moment déjà.

R.N.